



المنذوبية السامية للتخطيط
HAUT - COMMISSARIAT AU PLAN

LA FEMME DANS LA REGION DU GHARB-CHRARDA-BENI HSEN

D'APRES LE RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2004

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX.....	3
LISTE DES FIGURES	6
PRINCIPAUX INDICATEURS RELATIFS A LA FEMME DANS LA REGION DU GHARB-CHRARDA-BENI-HSSEN.....	8
INTRODUCTION	13
CHAPITRE I : ASPECTS QUANTITATIFS DE LA POPULATION FEMININE DE LA REGION.....	15
1-Répartition spatiale de la population féminine et masculine de la région	17
1-1 Structure de la population selon le sexe et le milieu de résidence.....	17
1-2 Structure de la population provinciale selon le sexe	18
2- Taux de Féminité par milieu de résidence et par province.....	20
3 - Structure de la population de la région par sexe, et par âge quinquenal et par province.....	21
CHAPITRE II : NUPTIALITE ET FECONDITE.....	27
1- Nuptialité.....	27
2- Age moyen au 1^{er} mariage	30
3- Taux de célibat définitif	33
4- Fécondité.....	35
4-1- Les femmes en âge de procréation	35
4-2- Taux de fécondité.....	36
4-3- Indice synthétique de fécondité.....	38
CHAPITRE III- EDUCATION ET ALPHABETISATION.....	43
1- Aptitude à lire et à écrire.....	43
1-1 Taux d’analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence.....	43
1-2 Taux d’analphabétisme selon le sexe et l’âge	44
1-3 Disparités provinciales de l’analphabétisme	46
2- La Scolarisation	48
2-1 Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans dans la région.....	48
2-2 Niveau d’étude selon le sexe	49
2-3 Niveau d’étude selon le sexe et le milieu de résidence	51

2-4 Niveau d'étude selon le sexe le milieu de résidence et la province.....	53
2-5 Plus haut diplôme obtenu	55
CHAPITRE IV - LES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES	
.....	59
1. Participation des femmes à l'activité économique.....	59
1-1 Taux brut d'activité selon le sexe et le milieu de résidence	61
1-2 Taux brut d'activité selon le sexe et la province	62
1-3 Taux d'activité selon les groupes d'âges et le sexe	63
2. Caractéristiques de l'emploi	65
2-1- Actifs occupés	65
2-2- Structure Professionnelle de la population active occupée	65
2-3- La population active occupée par branche d'activité	67
2-4- La population active occupée par profession principale	68
3 - Le chômage des femmes dans la région du gharb-chrarda-beni-hssen..	69
3-1 Taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence.....	70
3-2 Taux de chômage selon le sexe et le groupe quinquennal d'âge	71
CHAPITRE V- LES CARACTERISTIQUES DES MENAGES DIRIGES	
PAR UNE FEMME	75
1- Concept de « femme chef de ménage »	75
1-1 Effectif des ménages dirigés par une femme	75
2- Répartition des ménages selon l'état matrimonial du chef de ménage	76
3- Taux d'analphabétisme des chefs de ménages selon le sexe	77
4- Activité des chefs de ménages selon le sexe et le milieu de résidence.....	79
5- Les conditions d'habitations des ménages dirigées par une femme.....	80
5-1 Type de logement selon le sexe de chef de ménage	80
5-2- Statut d'occupation du logement.....	81
5-3- Equipement de base de logement selon le sexe du chef de ménage.....	83
CONCLUSION	87
ANNEXE STATISTIQUE	89

Liste des tableaux

Tableau 1: Répartition de la population de la région selon le sexe et le milieu de résidence	17
Tableau 2: Structure de la population de la région par sexe et par province	19
Tableau 3 : Taux de féminité par milieu de résidence et par province	20
Tableau 4 : Structure de la population de la région par sexe et âge quinquennal.	22
Tableau 5 : Répartition de la population régionale âgée de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial et le sexe (%).....	27
Tableau 6 : Evolution de l'état matrimonial de la population (âgée de 15ans et plus)aux recensements de 1982,199 et 2004.....	29
Tableau 7 : Age moyen au 1er mariage de la population âgée de 15 ans ou plus selon le milieu de résidence le sexe et la province	30
Tableau 8: Evolution de l'âge moyen au premier mariage par sexe et milieu de résidence (En année).....	32
Tableau 9: Taux de célibat définitif à l'âge de 55 ans par sexe, par milieu de résidence et par province (en%).....	33
Tableau 10: Evolution du taux du célibat (%) définitif à l'âge de 55ans par sexe et milieu de résidence de la région.....	34
Tableau 11: Répartition des femmes en âge de procréation selon le groupe quinquennal d'âge et le milieu de résidence	36
Tableau 12: Taux de fécondité régionale selon le milieu de résidence (%o).....	37
Tableau 13: Indice synthétique de fécondité par province et par milieu	38
Tableau 14: Taux d'analphabétisme (*) de la population âgée de 10 ans	43
Tableau 15: Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans ou plus de la région, selon le sexe et l'âge(%).	45
Tableau 16: Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10ans ou plus par province, milieu de résidence et par sexe (%).	46
Tableau 17:Taux de scolarisation des enfants âgées de 7 à 12ans selon le sexe et le milieu de résidence en (%).	48
Tableau 18: Population régional âgée de 10 ans ou plus selon le niveau d'étude et le sexe (%).	50
Tableau 19: Population régional âgée de 10 ans ou plus selon le niveau d'étude, le sexe et le milieu de résidence (%).	52

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

Tableau 20: Population régional âgée de 10 ans ou plus selon le niveau d'étude, le sexe, le milieu de résidence et la province.....	53
Tableau 21 : Répartition de la population âgée de 10 ans ou plus selon le diplôme et le sexe(%).	55
Tableau 22: Population de la région selon le type d'activité, le sexe et le milieu de résidence	60
Tableau 23: Taux (brut) d'activité(%) de la population de la région selon le milieu de résidence et le sexe	61
Tableau 24: Taux (brut) d'activité de la population de la région selon la province et le sexe.....	62
Tableau 25 : Taux net d'activité de la population âgée de 15ans ou plus selon les groupes d'âges et le sexe (%).	63
Tableau 26: Répartition de la Population active occupée par sexe et par milieu.	65
Tableau 27: Population active occupée selon la situation dans la profession et le sexe(%).	66
Tableau 28 : Structure des actifs occupés selon les branches d'activité, le sexe et le milieu de résidence(%).	67
Tableau 29 : Structure des actifs occupés selon la profession principale, le sexe et le milieu de résidence(%).	69
Tableau 30 : Répartition de la population en chômage dans la région selon le sexe et le milieu de résidence.....	70
Tableau 31 : Taux de chômage* de la population de la région selon le sexe et le milieu de résidence (%).	70
Tableau 32 : Taux de chômage de la population selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe(%).	71
Tableau 33: Répartition des ménages selon le sexe le milieu de résidence du chef de ménage (en %).	76
Tableau 34: Répartition des ménages selon le sexe le milieu de résidence et l'état matrimonial du chef de ménage (en %).....	76
Tableau 35: Taux d'analphabétisme des chefs de ménages selon le milieu de résidence et le sexe(en%).....	77
Tableau 36: Répartition des ménages selon le sexe le milieu de résidence et le type d'activité du chef de ménage	79
Tableau 37 : Répartition des ménages selon le type de logement et le sexe de chef de ménage	80

Etude thématique : La Femme dans la Région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen

Tableau 38: Répartition (en%) des ménages selon le statut d'occupation et le sexe de chef de ménage	81
Tableau 39 : Répartition des ménages(%) selon les équipements de base et le sexe du chef de ménage	83
Tableau 24: Répartition de la population de la région selon le type d'activité le sexe et la province.....	96
Tableau 25 : Répartition de la population âgée de 15ans et plus de la région selon les groupes d'âges et le sexe.....	97
Tableau 29: Répartition de la Population active occupée selon la situation dans la profession et le sexe	97

Liste des Figures

Figure 1: Répartition de la population de la région selon le sexe et le milieu de résidence	18
Figure 2 : Structure de la population de la région par sexe et par province.....	19
Figure 3 : Taux de féminité par province et par milieu de résidence.....	21
Figure 4 : Pyramide des âges de la population de la région par sexe.	23
Figure 5 : Répartition de la population âgée de 15ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe	28
Figure 6: Evolution de l'état matrimonial de la population de la région aux recensements de 1982,1994, et 2004	29
Figure 7: Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence	31
Figure 8: Evolution de l'Age moyen au premier mariage par sexe et milieu de résidence	32
Figure 9: Taux de célibat définitif à 55 ans selon le milieu de résidence et le sexe(%).	34
Figure 10: Taux de fécondité régionale des femmes dans la région selon l'âge et le milieu de résidence (‰).....	37
Figure 11 : Indice synthétique de fécondité par province et par milieu.....	39
Figure 12: Taux d'analphabétisme (%) selon le sexe et le milieu de résidence .	44
Figure 13: Taux d'analphabétisme(%) selon le sexe et les grands groupes d'âges	45
Figure 14: Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10ans ou plus par province, milieu de résidence et par sexe (%)	47
Figure 15: Taux de scolarisation(%) des enfants âgés de 7-12 ans par sexe et par milieu de résidence	49
Figure 16: Population scolarisée âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le niveau d'étude	51
Figure 17: Population de la région âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude le sexe et le milieu de résidence.....	52
Figure 18 : L'écart entre les hommes et les femmes selon le niveau d'instruction, le sexe et la province	54
Figure 19: Taux brut d'activité (%) de la population de la région selon le sexe et le milieu de résidence	62

Etude thématique : La Femme dans la Région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen

Figure 20 : Taux net d'activité (%) de la population âgée de 15ans et plus de la région selon les groupes d'âges et le sexe	64
Figure 21: Répartition des femmes actives occupées (%) selon la situation dans la profession.....	66
Figure 22: Taux net de chômage selon l'âge quinquennal et le sexe	72
Figure 23: Taux d'analphabétisme (%) des chefs de ménages selon le milieu de résidence et le sexe	78
Figure 24: Répartition des ménages selon le type de logement et le sexe de chef de ménage	81
Figure 25: Répartition des ménages selon le milieu de résidence, le statut d'occupation et le sexe de chef de ménage en 2004.....	82
Figure 26: Répartition des ménages (%) selon les équipements de base et le sexe de chef de ménage.....	84

PRINCIPAUX INDICATEURS RELATIFS A LA FEMME DANS LA REGION DU GHARB-CHRARDA-BENI-HSSEN(*)

➤ SITUATION DEMOGRAPHIQUE (RGPH 2004)

Effectif—RGPH 2004---	
Région	823633
Kénitra	436248
Sidi-Kacem	144622
Sidi-slimane	242763
Taux de célibat définitif (%)	1,8
Age moyen au premier mariage (Années)	26,5
Indice synthétique de fécondité (enfants/femmes)	2,6

➤ EDUCATION (RGPH 2004)

Taux d'analphabétisme	%
Urbain	40,4
Rural	76,4
Total région	60,1
Total pays	54,7
Taux de scolarisation (7-12)ans	
Urbain	90,6
Rural	55,5
Total région	72,7
Total pays	84,0

(*) La présente étude est basée sur les données relatives à la population municipale.

➤ **ACTIVITE ECONOMIQUE (RGPH 2004)**

Taux brut d'activité	%
Urbain	18,8
Rural	15,5
Total région	16,9
Total pays	26,6
Taux brut d'activité par province	
Kénitra	18,9
Sidi-slimane	18,3
Sidi-kacem	12,6
Taux de chômage	
Urbain	37,9
Rural	15,5
Total région	26,4

➤ **FEMMES CHEFS DE MENAGES (RGPH 2004)**

Ménages dirigés par une femme	%
Urbain	26674 (18,3)
Rural	15809 (11,3)
Total région	42483 (14,9)
Taux d'analphabétisme	82,2
Rural	96,4
Urbain	74,3

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Les femmes constituent près de la moitié de la population marocaine. Leurs conditions sont en interaction avec les structures économiques, politiques et sociales. La condition de la femme a certes connu des changements associés à la transition démographique.

Cependant, l'implication des femmes dans le développement économique et social, la reconnaissance de leurs apports et de leurs droits, ainsi que leur participation à la prise de décision restent faibles. Leur situation juridique reste imprégnée par une certaine dualité entre les éléments d'inspiration religieuse et ceux qui figurent dans la constitution.

Aujourd'hui, en plus de son rôle traditionnel et classique, la femme participe réellement à l'activité économique. Dès lors, toute stratégie cohérente de développement ne peut se réaliser qu'à travers l'élaboration et la mise en place de stratégies et d'initiatives basées sur l'égalité et la solidarité entre les hommes et les femmes.

Cependant, en dépit des grandes avancées en matière de reconnaissance des droits des femmes, nombreuses sont les femmes et les filles qui sont encore objet de discrimination, de préjugés quant à leur prétendue infériorité/incapacité, d'exclusion, de pauvreté, d'analphabétisme et de violence familiale.

Dans le contexte actuel de la mondialisation, de nouvelles exigences pointent à l'horizon. Ces exigences ne peuvent être satisfaites avec la sous-représentation des femmes dans beaucoup de secteurs clés qui prive la société de la moitié de ses potentialités.

Aussi, la région du Gharb-Chrarda-Beni-Hssen est-elle soumise aux mêmes handicaps qui entravent la promotion de la femme marocaine en général. Elle est appelée ainsi à faire face à un environnement marqué par des disparités et des écarts hommes-femmes indéniables, d'autant plus qu'en termes d'indicateurs, elle accuse des déficiences notables par rapport aux moyennes nationales.

L'objectif visé de la réalisation de cette étude est de présenter quelques aspects des dimensions fondamentales de la condition féminine à travers l'examen des caractéristiques démographiques de la femme, son accès à l'éducation et à l'emploi.

Aussi cette étude comporte-elle un volet sur le profil des femmes chefs de ménages.

Chapitre I :

**ASPECTS QUANTITATIFS DE
LA POPULATION FEMININE
DE LA REGION**

CHAPITRE I : ASPECTS QUANTITATIFS DE LA POPULATION FEMININE DE LA REGION

1- Répartition spatiale de la population féminine et masculine de la région.

Nous traitons dans ce chapitre le poids de la population féminine dans la région du (GCBH), sa structure ainsi que sa répartition dans l'espace régional, en comparaison avec son homologue de sexe masculin.

1-1 Structure de la population selon le sexe et le milieu de résidence

Sur un total de 1647861 que compte la population de la région en 2004, les femmes en constituent presque la moitié, soit 823633.

Tableau 1: Répartition de la population de la région selon le sexe et le milieu de résidence

Milieu de résidence		Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	Effectif	349669	362754	712423
	%	42,4	44,0	43,2
Rural	Effectif	474559	460879	935438
	%	57,6	56,0	56,8
Total	Effectif	824228	823633	1647861
	%	100,0	100,0	100,0

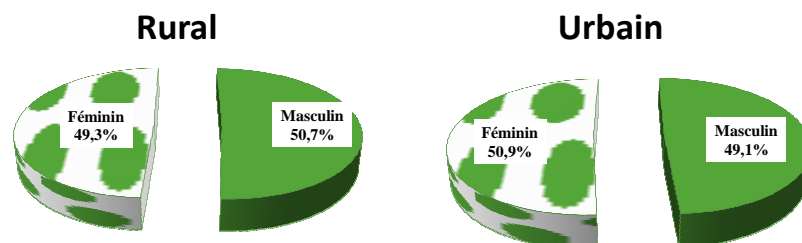
Source : RGPH 2004

Par ailleurs, la répartition de la population par sexe, tableau 1 ci-dessus, permet de retenir les points suivants :

- Par milieu de résidence, plus de la moitié de la population de la région est rurale (56,8%) contre (43,2%) de citadins.

- Par sexe, on constate une légère prédominance des femmes sur les hommes en milieu urbain (50,9%). En milieu rural c'est l'inverse qui se produit puisque les femmes y représentent (49,3%).

Figure 1: Répartition de la population de la région selon le sexe et le milieu de résidence



Source : RGPH 2004

1-2 Structure de la population provinciale selon le sexe

L'analyse du tableau n°2 a permis de relever les constatations suivantes :

La répartition spatiale de la population de la région est marquée par l'importance de la province de Kénitra qui regroupe presque 52,8% de la population répartie entre (50,2% des femmes et 49,8% des hommes), suivie par la province de Sidi-kacem avec 29,7% de la population, dont 49,6% des femmes, et les 17,5% restantes résident à Sidi-Slimane où les femmes représentent 50,1%.

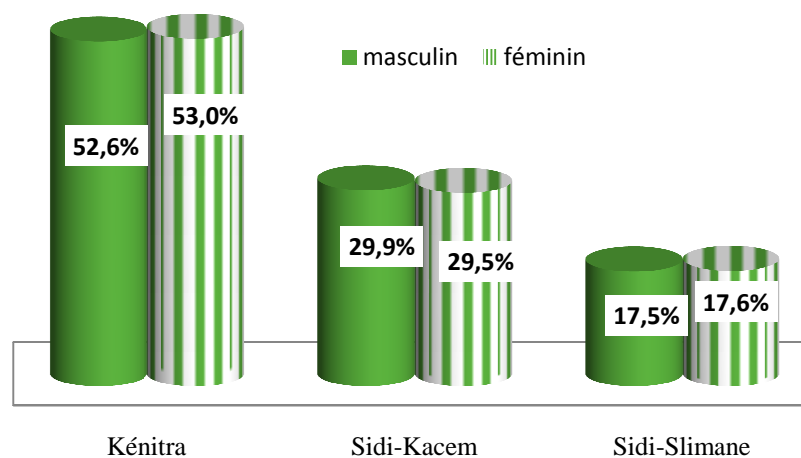
L'analyse de la structure de la population féminine par province, révèle qu'un peu plus de la moitié des femmes résident dans la province de kénitra (53,0%), 29,5% à sidi-kacem, et seulement 17,6% à sidi-slimane. Cette structure est presque similaire pour la population masculine.

Tableau 2: Structure de la population de la région par sexe et par province

Province		Masculin	Féminin	Ensemble
Kénitra	Effectif	433500	436248	869748
	%	52,6	53,0	52,8
Sidi-Kacem	Effectif	246547	242763	489310
	%	29,9	29,5	29,7
Sidi-Slimane	Effectif	144181	144622	288803
	%	17,5	17,6	17,5
Total	Effectif	824228	823633	1647861
	%	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Figure 2 : Structure de la population de la région par sexe et par province



Source : RGPH 2004

2- Taux de Féminité⁽¹⁾ par milieu de résidence et par province.

A l'échelle régionale, le nombre de femmes est légèrement inférieur à celui des hommes. Il en résulte un taux de féminité de 99,9% (soit 999 femmes pour 1000 hommes), ceci reflète l'équilibre qui existe entre les deux sexes. Ce rapport reste inférieur par rapport à celui calculé pour l'ensemble du pays (102,7%).

Selon le milieu de résidence, l'analyse du tableau n°3 montre l'existence de deux situations différentes: en milieu urbain, on note une légère prédominance des femmes (1037 femmes pour 1000 hommes), et en milieu rural la situation s'inverse puisque le taux de féminité est de 971 femmes pour 1000 hommes.

Tableau 3 : Taux de féminité par milieu de résidence et par province

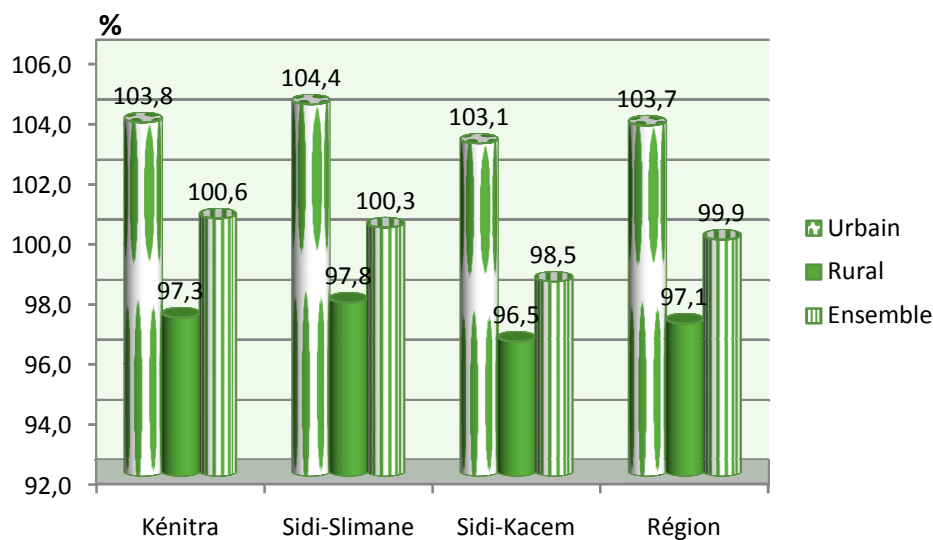
	Kénitra	Sidi-Slimane	Sidi-Kacem	Région
Urbain	103,8	104,4	103,1	103,7
Rural	97,3	97,8	96,5	97,1
Ensemble	100,6	100,3	98,5	99,9

Source : RGPH 2004

Selon les provinces, on relève la reproduction de la même situation observée au niveau régional, et ce pour les deux milieux de résidence.

(1) Le taux de féminité permet de mesurer l'importance des effectifs des femmes par rapport à ceux des hommes. Il se calcule en rapportant l'effectif des femmes à celui des hommes en multipliant le résultat par 100.

Figure 3 : Taux de féminité par province et par milieu de résidence.



Source : RGPH 2004

3 - Structure de la population de la région par sexe et par âge quinquennal.

L'analyse du tableau n°4 et du graphique n°4 nous a permis de relever les constatations suivantes :

- La population en âge d'activité (15-59 ans) est prédominante dans la population de la région, avec une part de 60,6% pour les deux sexes;
- La population féminine, à l'instar de l'ensemble de la population de la région, est essentiellement jeune puisque plus de 54,2% de cette population est âgée de moins de 24 ans en 2004, contre 55,1% des hommes de la même tranche d'âge.
- La proportion des femmes en âge de procréer⁽²⁾ représente 54,8%.
- La population âgée de 60ans et plus ne dépasse pas les 7% pour les deux sexes.

(2) : âge de procréer de 15 à 49ans

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

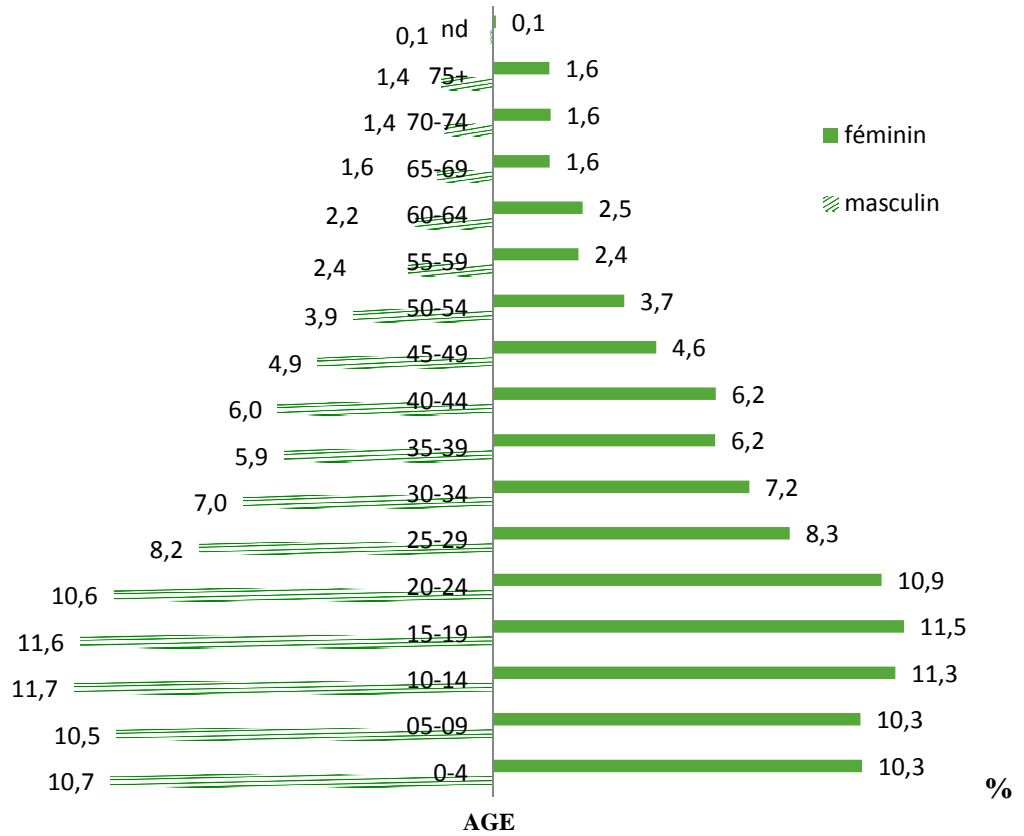
Tableau 4 : Structure de la population de la région par sexe et par âge quinquennal.

LES DEUX MILIEUX

Groupe d'âge(années)	masculin		féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0-4	88246	10,7	85017	10,3	173263	10,5
5-9	86832	10,5	84585	10,3	171417	10,4
10-14	96580	11,7	92697	11,2	189277	11,5
15-19	95278	11,6	94611	11,5	189889	11,5
20-24	87465	10,6	89471	10,9	176936	10,7
25-29	67746	8,2	68254	8,3	136000	8,3
30-34	57582	7,0	58999	7,2	116581	7,1
35-39	48239	5,9	51181	6,2	99420	6,0
40-44	49601	6,0	51271	6,2	100872	6,1
45-49	40367	4,9	37580	4,5	77947	4,7
50-54	32149	3,9	30145	3,6	62294	3,8
55-59	19632	2,4	19586	2,4	39218	2,4
60-64	17979	2,2	20593	2,5	38572	2,3
65-69	12783	1,6	12975	1,6	25758	1,6
70-74	11315	1,3	13197	1,6	24512	1,5
75+	11890	1,4	12894	1,6	24784	1,5
nd	544	0,1	577	0,1	1121	0,1
TOTAL	824228	100,0	823633	100,0	1647861	100,0

Source : RGPH 2004

Figure 4 : Pyramide des âges de la population de la région par sexe.



Source : RGPH 2004

Chapitre II :

NUPTIALITE ET FECONDITE

CHAPITRE II : NUPTIALITE ET FECONDITE

1-LA NUPTIALITE

Nous traitons dans ce volet, à travers les résultats du RGPH 2004, les différents indicateurs relatifs à la nuptialité et la fécondité, notamment l'âge au premier mariage, le célibat définitif.

Tableau 5 : Répartition de la population régionale âgée de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial et le sexe (%)

Etat Matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataires	253082	187260	440342
%	45,8	33,4	39,5
Mariés	290460	302314	592774
%	52,6	53,9	53,2
Divorcés	4580	18981	23561
%	0,8	3,4	2,1
Veufs	4448	52779	57227
%	0,8	9,4	5,1
Total	552570	561334	1113904
	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

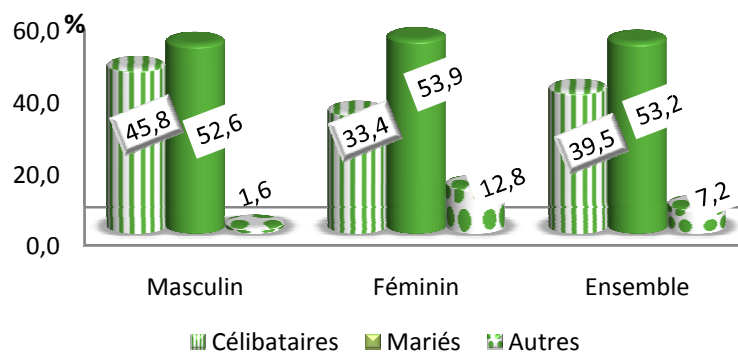
L'analyse des données du tableau n°5 montre que :

La répartition des personnes âgées de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial, est caractérisée par une prédominance du statut des mariés (53,2%). Cette proportion est légèrement plus élevée chez les femmes (53,9%) que chez les hommes (52,6%).

En outre, les hommes sont plus touchés par le célibat avec une part de (45,8%), qui est nettement supérieure à celle enregistrée chez les femmes (33,4%). Cet écart peut être expliqué par le mariage plus tardif des hommes.

Aussi, les phénomènes de veuvage ou de divorce sont-ils plus répandus chez les femmes que chez les hommes avec 9,4% et 3,4% respectivement pour les femmes contre 0,8% dans les deux cas pour les hommes. Cet écart peut s'expliquer par les difficultés rencontrées par les femmes veuves ou divorcées à se remarier.

Figure 5 : Répartition de la population âgée de 15ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe



Source : RGPH 2004

L'analyse du tableau 6 et du graphe 6, ci-après, qui retracent l'évolution de la structure de l'état matrimonial de la population régionale âgée de 15 ans ou plus aux recensements de 1982, 1994 et 2004 pour les deux sexes, il ressort que :

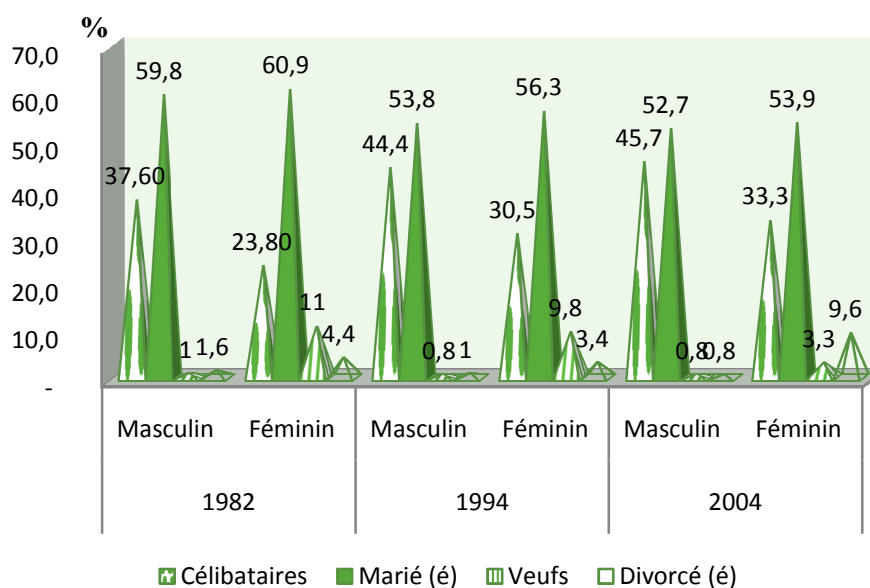
- Le poids de la population féminine célibataire de la région est passé de 23,8% au recensement de 1982, à 30,5% en 1994 et à 33,3% en 2004, ce qui reflète l'amplification du célibat féminin d'un recensement à l'autre.
- La population féminine mariée a régressé en passant de 60,9% en 1982 à 56,3% en 1994 et à 53,9% en 2004. Donc l'augmentation de la population des célibataires s'est produite au détriment de celle des femmes mariées.
- Le célibat des hommes domine largement celui des femmes. Cet écart peut s'expliquer par le mariage de plus en plus tardif des hommes.
- Le veuvage affecte plus la population féminine que celle masculine.

Tableau 6 : Evolution de l'état matrimonial de la population (âgée de 15ans ou plus)aux recensements de 1982,199 et 2004

Etat Matrimonial	1982		1994		2004	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Célibataires	37,6	23,8	44,4	30,5	45,7	33,3
Marié (é)	59,8	60,9	53,8	56,3	52,7	53,9
Veufs	1,0	11,0	0,8	9,8	0,8	3,3
Divorcé (é)	1,6	4,4	1,0	3,4	0,8	9,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 1982, 1994,2004

Figure 6: Evolution de l'état matrimonial de la population de la région aux recensements de 1982,1994, et 2004



Source : RGPH 2004

2- Age moyen au 1^{er} mariage

En 2004, l'âge moyen au premier mariage de la population régionale est de 28,5 ans, et son niveau diffère selon le sexe et le milieu. En effet, il est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural (29,9 ans contre 27,2 ans) et plus élevé chez les hommes que chez les femmes (30,5 ans contre 26,5 ans).

Tableau 7 : Age moyen au 1er mariage de la population âgée de 15 ans ou plus selon le milieu de résidence le sexe et la province

Sexe	Kénitra			Sidi-Kacem			Sidi-Slimane			Région		
	U	R	T	U	R	T	U	R	T	U	R	T
Masculin	32,4	28,0	30,4	32,2	29,3	30,2	33,1	29,6	31,0	32,5	28,8	30,5
Féminin	27,6	24,6	26,3	27,3	26,0	26,5	28,3	26,3	27,1	27,6	25,5	26,5
Total	29,8	26,3	28,3	29,6	27,7	28,4	30,6	28,0	29,0	29,9	27,2	28,5

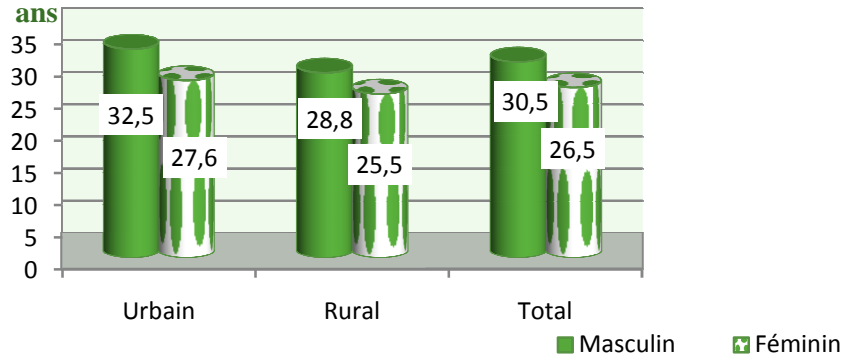
Source : RGPH 2004

Aussi, les hommes se marient-ils en moyenne 4 ans et demi plus tard que les femmes. Cet écart est plus important en milieu urbain (4,9 ans) qu'en milieu rural (3,3 ans).

On peut signaler, également, que les filles citadines se marient un peu plus tard que les filles rurales : en moyenne 2 ans de retard à Sidi-Slimane, 1an à Sidi-Kacem et 3 ans à Kénitra.

Par ailleurs la province de Sidi-Slimane a enregistré l'âge moyen au premier mariage le plus important de toutes les provinces (29 ans), et ce quel que soit le milieu de résidence, suivie par la province de Sidi-Kacem (28,4 ans) et enfin la province de Kénitra (28,3 ans).

Figure 7: Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence



Source : RGPH 2004

L'analyse du tableau8 et du graphique8 ci-après, révèle les constatations suivantes :

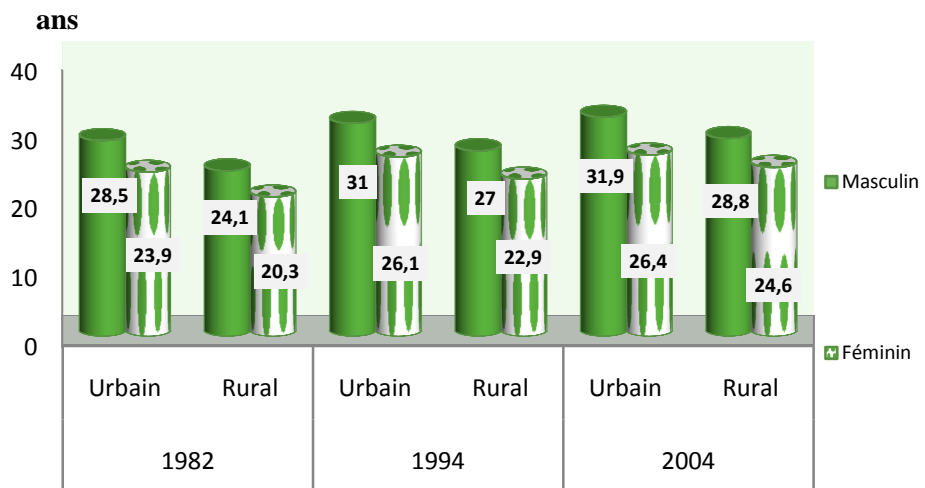
- Entre les trois derniers recensements, l'âge moyen au premier mariage des hommes a connu une forte augmentation en comparaison avec celui des filles du milieu urbain : 28,5 ans en 1982, 31 ans en 1994 et 32,5 ans en 2004, contre respectivement 24 ans, 26 ans et 27,6 ans pour les filles.
- La même évolution a caractérisé également le milieu rural puisque les hommes se mariaient à 24 ans en 1982, à 27 ans en 1994 et à presque 29 ans en 2004. Les filles en milieu rural n'ont pas échappé de leur côté à cette évolution. En effet, leur âge moyen au 1^{er} mariage a été de 20 ans en 1982, 23 ans en 1994 et 25 ans et demi en 2004.
- Ce phénomène touche les deux sexes quelle que soit la province, et trouve en partie son explication dans la prolongation de la scolarisation, les contraintes de l'emploi et du logement, etc...

Tableau 8: Evolution de l'âge moyen au premier mariage par sexe et milieu de résidence (En année)

Sexe	1982		1994		2004	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Masculin	28,5	24,1	31,0	27,0	32,5	28,8
Féminin	23,9	20,3	26,1	22,9	27,6	25,5

Source : RGPH 1982, 1994,2004

Figure 8: Evolution de l'Age moyen au premier mariage par sexe et milieu de résidence



Source : RGPH 1982, 1994,2004

3- Taux de célibat définitif ⁽³⁾

Bien que la part des célibataires ait augmentée à l'âge de 55ans, la majorité des individus finissent par se marier.

Tableau 9: Taux de célibat définitif à l'âge de 55 ans par sexe, par milieu de résidence et par province (en%).

Sexe	Kénitra			Sidi-kacem			Sidi-slimane			Région		
	U	R	T	U	R	T	U	R	T	U	R	T
Masculin	2,9	1,3	2,2	2,2	1,8	2,0	1,6	1,5	1,5	2,6	1,5	2,0
Féminin	2,8	0,7	1,9	2,8	0,8	1,5	1,4	1,3	1,3	2,6	0,9	1,8
Total	2,9	1,0	2,1	2,5	1,2	1,7	1,5	1,4	1,4	2,6	1,2	1,9

Source : RGPH 2004

L'analyse du tableau 9, montre que la population féminine, encore célibataire à 55 ans, représente 1,8% de l'ensemble de la population cible contre 2,0% pour les hommes, soit un écart par sexe de 0,2 point. Les hommes sont donc plus touchés par ce phénomène que les femmes.

S'agissant du milieu de résidence, le célibat définitif est un phénomène plutôt urbain (2,6%) que rural (1,2%) pour les deux sexes et dans toutes les provinces.

Par province, Kénitra montre le taux le plus élevé en milieu urbain, et le plus bas en milieu rural.

Toutefois, le célibat définitif demeure peu fréquent, et le mariage même s'il se fait à un âge de plus en plus tardif, conserve sur le plan social toute son importance.

(3)Taux de célibat définitif : Cet indicateur, représente la proportion de la population âgée de 55ans qui est encore célibataire.

Tableau 10: Evolution du taux du célibat (%) définitif à l'âge de 55 ans par sexe et milieu de résidence de la région

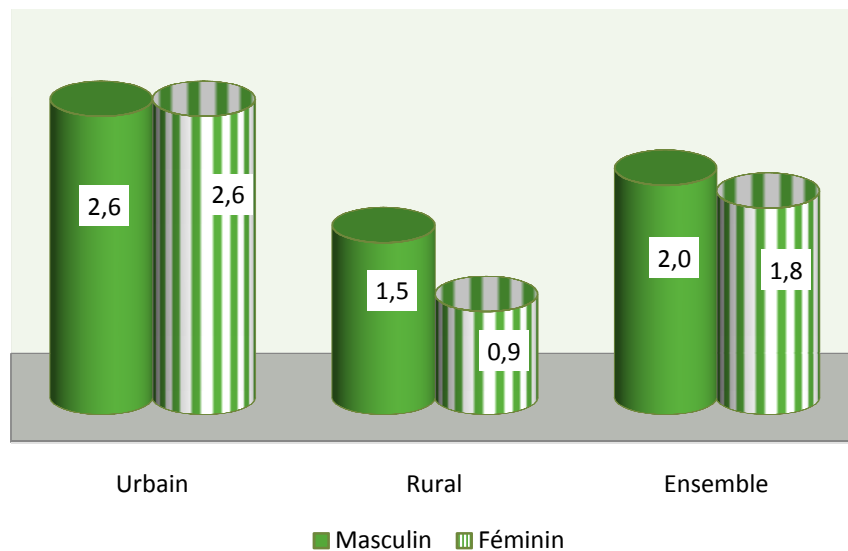
	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	2,4	1,1	1,6	2,6	1,5	2,0
Féminin	0,6	0,5	0,5	2,6	0,9	1,8

Source : RGPH 1994,2004.

Par ailleurs, l'analyse de l'évolution du taux du célibat depuis 1994 (Tab10), montre que le célibat définitif a non seulement augmenté au cours de la période intercensitaire, mais aussi qu'il a touché beaucoup plus la population urbaine que rurale.

Par sexe, le taux du célibat était plus élevé chez les hommes que chez les femmes en 1994, tandis qu'en 2004, on constate que son intensité est presque pareille pour les deux sexes.

Figure 9: Taux de célibat définitif à 55 ans selon le milieu de résidence et le sexe(%).



Source : RGPH 2004.

4- La fécondité

Les variations de la fécondité dépendent d'un ensemble de facteurs socio-économiques et culturels dont il est difficile de séparer les effets (normes et valeurs sociales, instruction, urbanisation, déclin de la mortalité, etc.). Depuis le début des années 80, on assiste à des changements d'attitude vis-à-vis de la procréation. En effet, l'indice synthétique de fécondité (ISF) au niveau national est passé de 5,52 en 1982 à 4,46 en 1987, et 3,3 en 1994. Cette baisse s'est opérée de façon très différenciée selon les sous-populations : urbaine, rurale, instruite, analphabète, active, inactive, etc.

Aussi, plusieurs facteurs pourraient être la base de ce recul :

- La baisse de l'âge au premier mariage des femmes a contribué à la réduction de la fécondité en réduisant la durée de la vie féconde.
- Les attitudes vis-à-vis de la planification familiale ont changé.
- Les profonds changements socio-économiques que le pays a connus au cours des trois dernières décennies ont modifié les comportements vis-à-vis de la procréation.
- Les difficultés et les contraintes économiques, les aspirations au bien-être, une meilleure accessibilité à l'information, etc....

La fécondité est appréhendée à travers les taux de fécondité et l'indice synthétique de fécondité.

L'indice Synthétique de fécondité peut être défini comme étant le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme âgée de 15 ans à la fin de sa vie féconde, si elle était soumise aux mêmes conditions de procréation que celles relevées chez ses antécédentes.

Avant d'examiner ces deux indicateurs, nous déterminons tout d'abord la population féminine en âge de procréation.

4-1- Les femmes en âge de procréation (15-49ans)

Pour une population de 823 633 femmes que compte la région, les femmes en âge de procréer représentent 54,8%, dont 45,9% relève du milieu urbain.

Tableau 11: Répartition des femmes en âge de procréation selon le groupe quinquennal d'âge et le milieu de résidence

Tranches d'âge (années)	Urbain	Rural	Ensemble
15-19	36932	57679	94611
20-24	36444	53027	89471
25-29	31356	36898	68254
30-34	29357	29642	58999
35-39	27213	23968	51181
40-44	26103	25168	51271
45-49	19921	17659	37580
Total	207326	244041	451367
Région	362754	460879	823633

Source : RGPH 2004

4-2- Taux de fécondité⁽⁴⁾

L'examen des taux de fécondité régional selon les groupes d'âges, graphique 10 et tableau 12, montre que la fécondité est faible avant l'âge de 20 ans, atteint son maximum entre 20 et 34 ans, et diminue progressivement entre 45 et 49 ans. Ces taux sont toujours supérieurs chez les femmes rurales par comparaison à leurs homologues citadines.

Aussi, constate-t-on que le niveau de fécondité chez les femmes âgées de 25 à 34 ans est relativement élevé aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

Plusieurs facteurs démographiques, socio-économiques et culturels peuvent être évoqués pour expliquer les variations des niveaux de fécondité. Les plus récurrents sont :

- L'amélioration du niveau d'instruction des femmes;

(4) Le taux de fécondité est la proportion d'enfants par femmes à des âges déterminés (taux global de fécondité et taux par âge)

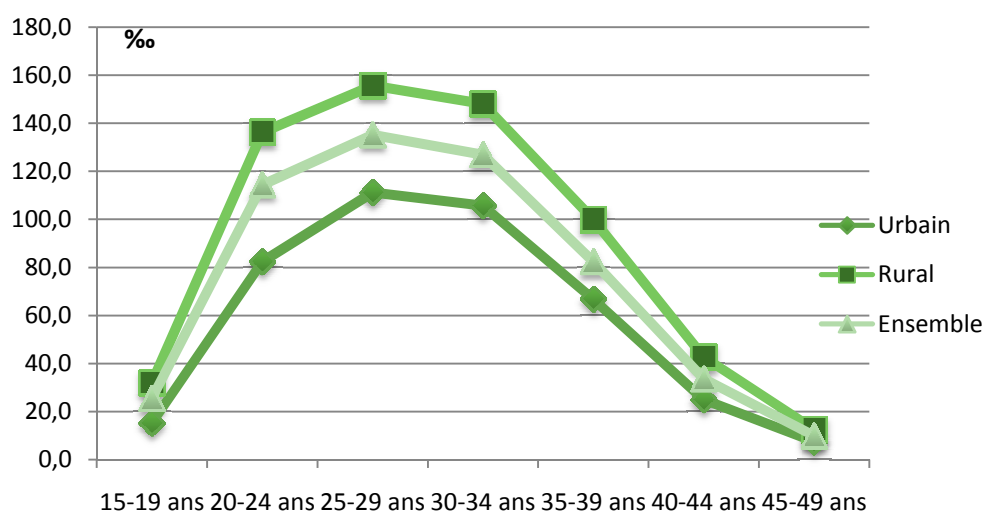
- L'élévation de l'âge moyen au premier mariage et donc la réduction de la période de procréation;
- L'usage de plus en plus fréquent des moyens contraceptifs aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural ;
- La participation de plus en plus importante des femmes à l'activité économique.

Tableau 12: Taux de fécondité régionale selon le milieu de résidence (%).

Tranches d'âge	Urbain	Rural	Ensemble
15-19 ans	15,2	32,1	25,5
20-24 ans	82,5	136,4	114,4
25-29 ans	111,1	155,7	135,2
30-34 ans	105,8	148,1	127,1
35-39 ans	66,9	100,0	82,4
40-44 ans	24,9	42,7	33,6
45-49 ans	7,6	12,6	9,9

Source : RGPH 2004

Figure 10: Taux de fécondité régionale selon l'âge et le milieu de résidence (%).



Source : RGPH 2004

4-3- Indice synthétique de fécondité⁽⁵⁾

L'analyse des données du tableau.13 révèle que l'indice synthétique de fécondité dans la région a atteint en 2004, 2,6 enfants par femme (contre 2,5 au niveau national, tableau en annexe). Cet indice est de 2,1 enfants en milieu urbain contre 3,1 en milieu rural.

Tableau 13: Indice synthétique de fécondité par province et par milieu

	Urbain	Rural	Total
Kénitra	2,1	3,4	2,7
Sidi-Kacem	2,1	3,0	2,7
Sidi-Slimane	2,1	2,9	2,6
Région	2,1	3,1	2,6

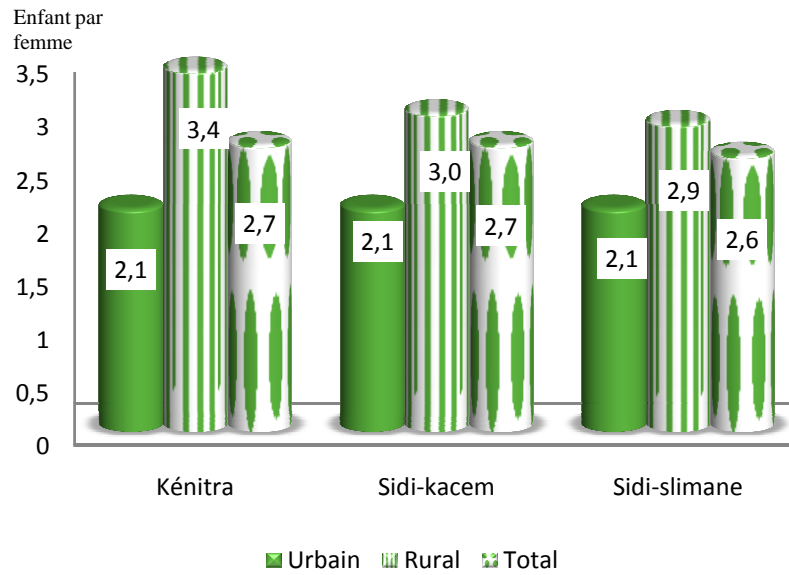
Source : RGPH 2004

En outre, les femmes rurales sont plus fécondes que leurs homologues du milieu urbain, et ce pour toutes les provinces. Aussi l'ISF enregistré en milieu urbain est identique dans les trois provinces et dans la région, soit 2,1 enfants par femme.

Par ailleurs, il est important de souligner que les femmes en milieu rural de la province de Kénitra sont les plus fécondes avec un ISF de 3,4 enfants par femme suivie par Sidi-Kacem (3,0 enfants par femme) et enfin Sidi-Slimane (2,9 enfants par femme).

(5) Indice synthétique de fécondité : représente le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde si les conditions de procréation du moment sont maintenues.

Figure 11 : Indice synthétique de fécondité par province et par milieu



Source : RGPH 2004

Chapitre III :
CARACTERISTIQUES DE
L'EDUCATION

CHAPITRE III- EDUCATION ET ALPHABETISATION

1- Aptitude à lire et à écrire

1-1 Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence

Selon les résultats du RGPH 2004, la population régionale analphabète, s'élève à près de 621 567 personnes, soit un taux d'analphabétisme de 47,7%. Parmi cette population les femmes analphabètes s'élèvent à 392 831, (60,1%). Ce taux est supérieur à celui enregistré au niveau national (54,7% tableau n°A₉ annexe).

Tableau 14: Taux d'analphabétisme ⁽⁶⁾ de la population âgée de 10 ans ou (+) de la région, selon le sexe et le milieu de résidence (%).

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	18,9	47,8	35,2
Féminin	40,4	76,4	60,1
Total	29,9	61,9	47,7

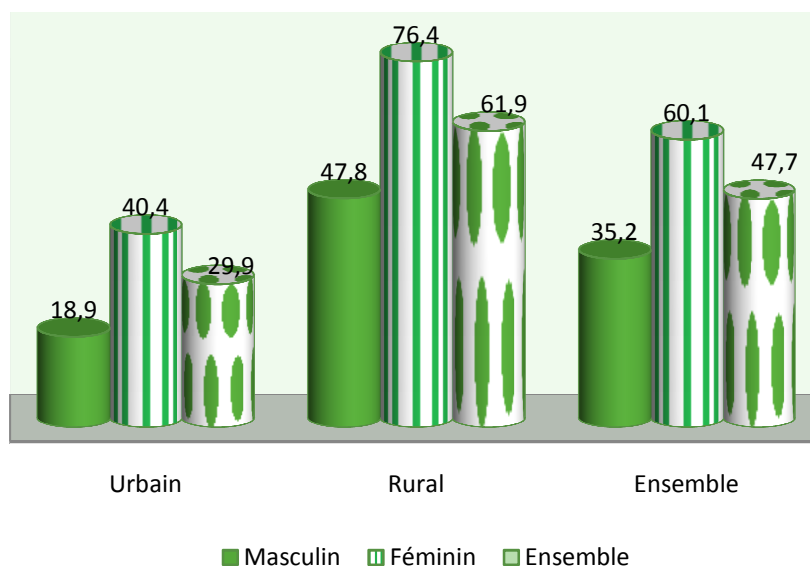
Source : RGPH 2004

Par ailleurs, la comparaison des deux sexes, débouche sur des inégalités prononcées. En effet, les femmes semblent être les plus touchées par ce fléau (60,1% contre 35,2% pour les hommes), et ce quelque soit le milieu de résidence.

(6) Le taux d'analphabétisme est la population analphabète âgée de 10 ans ou plus, rapportée à la population totale correspondante.

En comparant les deux milieux, nous pouvons relever des disparités encore plus fortes, en particulier pour les femmes rurales. En effet, le taux d'analphabétisme des femmes rurales est près de deux fois plus élevé que celui des citadines (76,4% contre 40,4%).

Figure 12: Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence(%).



Source : RGPH 2004

1-2 Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge

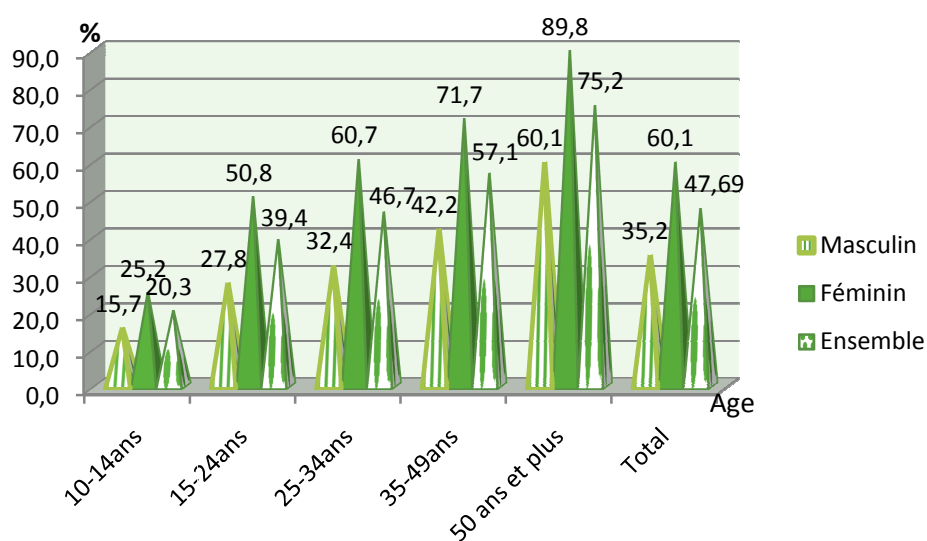
Cette situation défavorable aux femmes est mise en évidence clairement lorsqu'on examine les taux d'analphabétisme par groupes d'âge. En effet, et comme en témoignent les données du tableau 15 et le graphique 12, les taux relevés pour les femmes sont toujours supérieures à ceux des hommes, quelque soit le groupe d'âge.

Tableau 15: Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans ou plus de la région, selon le sexe et l'âge(%).

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14 ans	15,7	25,2	20,3
15-24 ans	27,8	50,8	39,4
25-34 ans	32,4	60,7	46,7
35-49 ans	42,2	71,7	57,1
50 ans ou plus	60,1	89,8	75,2
Total	35,2	60,1	47,7

Source : RGPH 2004

Figure 13: Taux d'analphabétisme selon le sexe et les grands groupes d'âges(%).



Source : RGPH 2004

De même, le phénomène d'analphabétisme est fortement lié à l'âge car il s'accroît au fur et à mesure que l'on avance dans l'âge, le taux d'analphabétisme passe de 20,3% chez la tranche d'âge des enfants (10-14 ans) à 75,2% chez les personnes âgées (50 ans ou plus).

Par sexe, la population féminine reste la plus désavantagée en matière d'éducation et de formation, et souffre le plus du phénomène d'analphabétisme. En effet, quel que soit le groupe d'âge, les taux féminins sont largement supérieurs à ceux masculins. Ainsi, dans l'ensemble, 60,1% des femmes sont analphabètes contre 35,2% au niveau des hommes.

En conclusion, le sexe, l'âge et le milieu de résidence sont des déterminants démographiques et spatial qui s'avèrent être très influents sur l'accès à l'éducation.

En plus, un intérêt particulier doit être accordé à la population féminine rurale pour alléger les fortes disparités entre les deux milieux et les deux sexes.

1-3 Disparités provinciales de l'analphabétisme

Le problème de l'analphabétisme constaté auparavant pour la population féminine régionale s'illustre encore clairement au niveau des provinces (tableau 16).

Tableau 16: Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans ou plus par province, milieu de résidence et par sexe (%).

Sexe	Kénitra			Sidi-Slimane			Sidi-kacem		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	18,0	53,1	34,5	20,5	42,9	34,4	20,3	44,0	36,9
Féminin	38,4	80,7	57,5	44,4	73,3	61,7	43,7	72,7	63,5
Total	28,5	66,7	46,1	32,8	58,0	48,1	32,3	58,2	50,1

Source : RGPH 2004

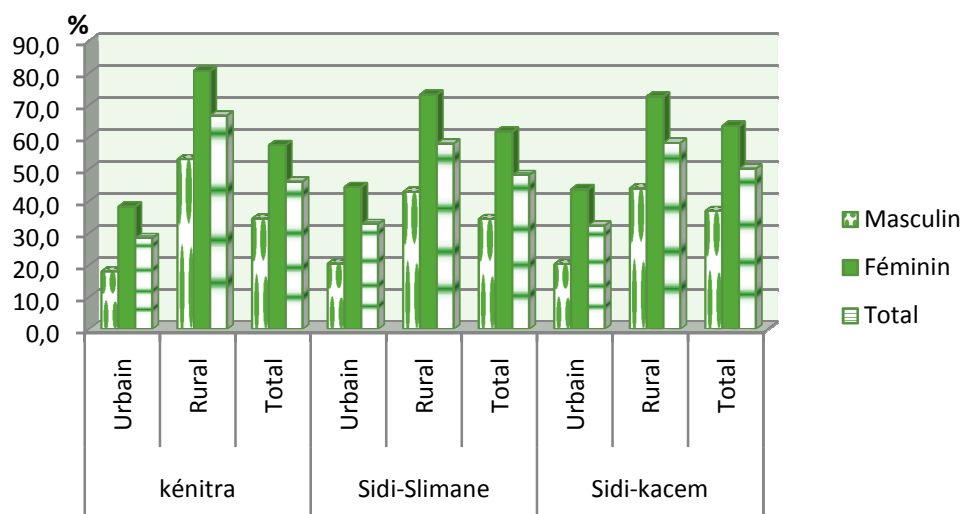
Le taux d’analphabétisme le plus élevé est enregistré au niveau de la province de Sidi-Kacem (50,1%), suivi de la province de Sidi-Slimane (48,1%) et enfin la province de Kénitra (46,1%).

Par sexe, le taux d’analphabétisme féminin le plus élevé est enregistré dans le milieu rural de la province de Kénitra avec 80,7% contre 53,07% pour le sexe masculin.

Aussi, pouvons-nous relever des disparités très fortes entre les deux sexes pour les trois provinces en termes de taux d’analphabétisme. En effet, 27,3 points d’écart entre taux d’analphabétisme masculin et féminin à Sidi-Slimane, 26,6 points à Sidi-Kacem, et 23,0 points à Kénitra.

Par milieu de résidence, il est à constater que le phénomène d’analphabétisme est à la fois féminin et rural. On outre, l’écart des taux féminins passe de 28,9 points à Sidi-Slimane à 42,3 points à Kénitra.

Figure 14: Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans ou plus par province, milieu de résidence et par sexe (%)



Source : RGP 2004

2-La Scolarisation

L'efficacité du système d'enseignement au Maroc pose de nombreux problèmes, particulièrement pour la scolarisation des filles en milieu rural. La promotion de la femme passe essentiellement par un accès égal des filles et des garçons à l'éducation qui constitue le meilleur levier pour l'amélioration de leur statut social.

L'éducation a une portée considérable sur la capacité des femmes à s'assumer, à veiller à leur santé et à celle de leur famille, à mieux maîtriser la procréation, à défendre leurs intérêts, etc.....

2-1 Taux de scolarisation régional⁽⁷⁾ des enfants âgés de 7 à 12 ans

Tableau 17: Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence en (%).

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	91,2	65,8	75,8
Féminin	90,6	55,5	69,5
Ensemble	90,9	60,8	72,7

Source : RGPH 2004

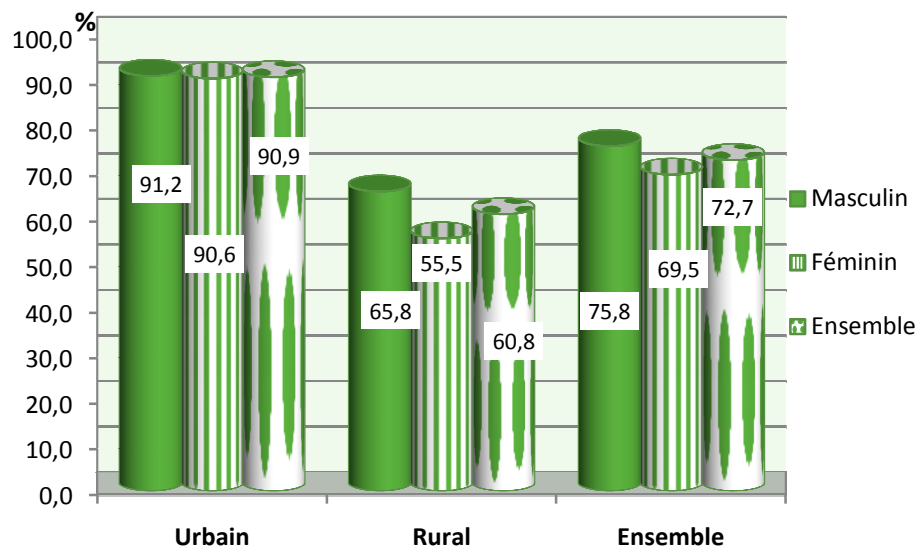
L'examen des taux de scolarisation des enfants de 7 à 12 ans au moment du RGPH 2004 révèle que 72,7% des enfants de la région fréquentaient l'école pendant l'année scolaire 2003-2004.

Toutefois, les garçons sont légèrement favorisés en matière de scolarisation, soit un écart par sexe de presque 6 points. Cet écart se creuse davantage en milieu rural (plus de 10 points).

(7) Le taux de scolarisation est un indice qui exprime la part des enfants fréquentant un établissement scolaire parmi l'ensemble des enfants du même groupe d'âge.

Par milieu de résidence, l'écart devient beaucoup plus important notamment pour les filles. En effet si en milieu urbain 90,6% des filles fréquentaient l'école, en milieu rural cette proportion n'est que de 55,5% soit une différence de presque 35 points.

Figure 15: Taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans par sexe et par milieu de résidence (%).



Source : RGPH 2004

2-2 Niveau d'étude selon le sexe

Un autre moyen pour appréhender la scolarisation des femmes dans la région est l'analyse de la structure de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le sexe.

Les données du tableau 18, dévoile que 6 femmes sur 10, âgées de 10 ans ou plus, n'ont jamais fréquenté un établissement d'enseignement public ou privé (59,9%). Contre 3 hommes sur 10 (34,7%).

La grande majorité de la population scolarisée a un niveau d'enseignement primaire (26,1%), suivie par la population possédant le niveau collégial (12,6%), tandis que ceux ayant les niveaux du secondaire et supérieur ne représentent que 7,4% et 3,7% respectivement.

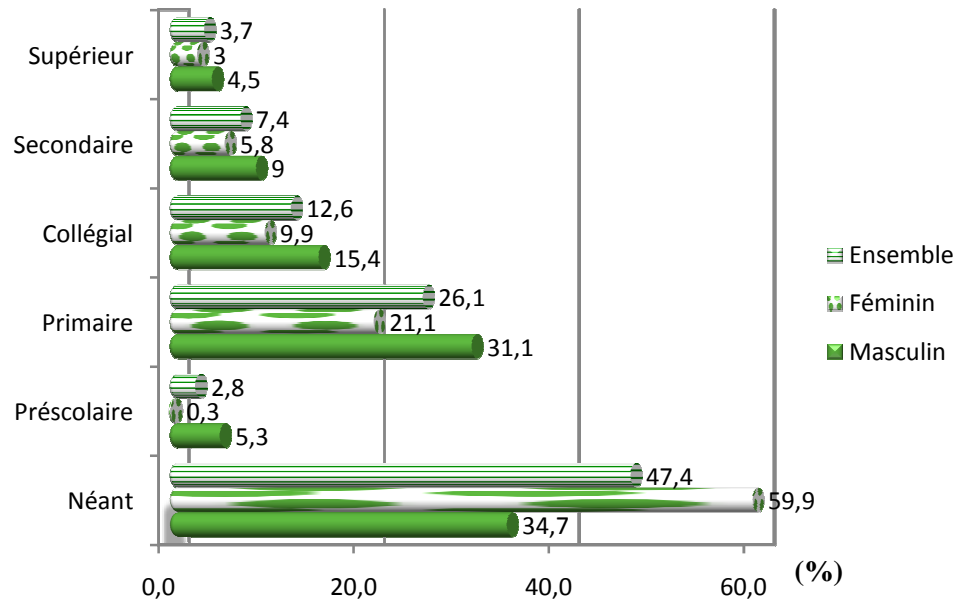
Tableau 18: Population régionale âgée de 10 ans ou plus selon le niveau d'étude et le sexe (%).

Niveau scolaire	Masculin	Féminin	Ensemble
Néant	34,7	59,9	47,4
Préscolaire	5,3	0,3	2,8
Primaire	31,1	21,1	26,1
Collégial	15,4	9,9	12,6
Secondaire	9,0	5,8	7,4
Supérieur	4,5	3,0	3,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Cependant, ces chiffres cachent de fortes disparités entre sexes. En effet, la population féminine scolarisée se répartit à raison de 0,3% dans le préscolaire ou le coranique (contre 5,3% des garçons), 21,1% de niveau primaire (contre 31,1% des garçons), 9,9% ont le niveau collégial (contre 15,4% des garçons), 5,8% dans le secondaire (contre 9,0% des garçons). Les femmes ayant atteint le niveau supérieur ne représentent que 3,0% (contre 4,5% pour les hommes).

Figure 16: Population scolarisée âgée de 10 ans ou plus selon le sexe et le niveau d'étude



Source : RGPH 2004

2-3 Niveau d'étude selon le sexe et le milieu de résidence

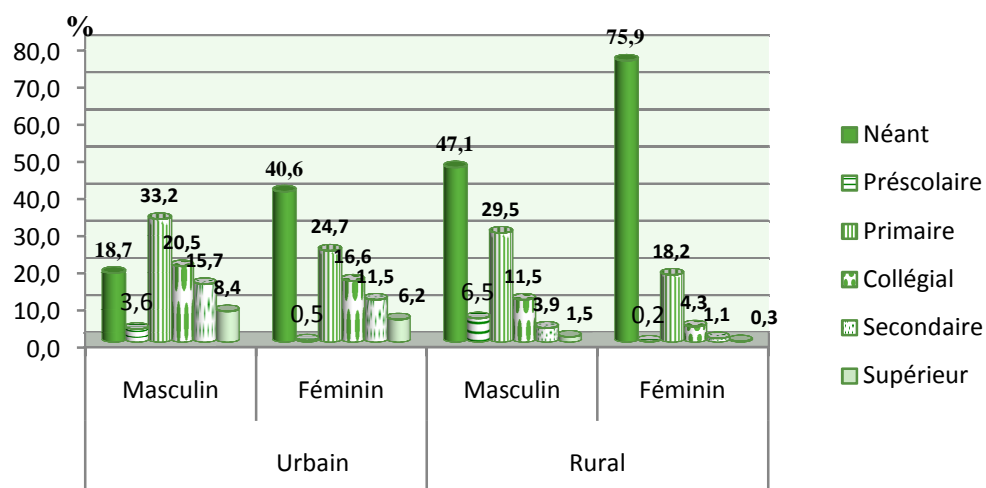
L'analyse du tableau 19, révèle que la population féminine souffre d'un certain retard en matière de scolarisation, et ce dans tous les niveaux d'études, notamment en milieu rural : l'écart entre les deux sexes atteint son maximum au niveau de primaire (environ 11,3 points en milieu rural et 8 points et demi en milieu urbain) et son minimum au niveau de supérieur (1,2 points rural et 2,2 points urbain).

Tableau 19: Population régionale âgée de 10 ans ou plus selon le niveau d'étude, le sexe et le milieu de résidence (%)

Niveau scolaire	Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Néant	18,7	40,6	29,9	47,1	75,9	61,3
Précolaire	3,6	0,5	2,0	6,5	0,2	3,4
Primaire	33,2	24,7	28,8	29,5	18,2	23,9
Collégial	20,5	16,6	18,5	11,5	4,3	7,9
Secondaire	15,7	11,5	13,5	3,9	1,1	2,5
Supérieur	8,4	6,2	7,3	1,5	0,3	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Figure 17: Population régionale âgée de 10 ans ou plus selon le niveau d'étude le sexe et le milieu de résidence(%).



Source : RGPH 2004

2-4 Niveau d'étude selon le sexe le milieu de résidence et la province

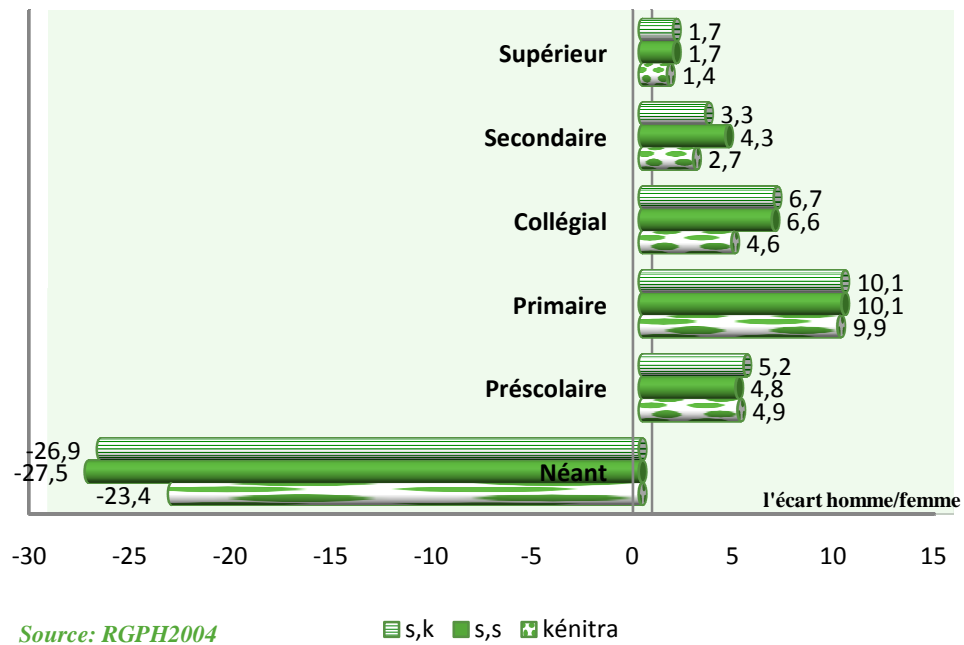
Au niveau provincial, l'analyse par sexe, reste la même pour les trois provinces. En effet, il ya toujours un retard de scolarisation de la population féminine en faveur des masculins, l'écart par sexe atteint son maximum pour les non scolarisés (23,4 points à Kénitra, 27,5 points et 26,9 points à Sidi-Slimane et Sidi-Kacem respectivement), suivi par le niveau primaire (9,9 points à Kénitra et 10,1 points dans les autres provinces). Enfin, l'écart minimum est atteint au niveau du supérieur (1,4 points à Kénitra et 1,7 points dans les autres provinces).

Tableau 20: Population régionale âgée de 10 ans ou plus selon le niveau d'étude, le sexe, le milieu de résidence et la province

	Kénitra			Sidi-Slimane			Sidi-Kacem		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Néant	34,1	57,5	45,9	34,1	61,6	48,0	36,2	63,1	49,6
Précolaire	5,2	0,3	2,8	5,1	0,3	2,7	5,4	0,2	2,8
Primaire	30,5	20,6	25,5	30,5	20,4	25,4	32,5	22,4	27,5
Collégial	15,2	10,6	12,9	16,9	10,3	13,6	14,9	8,2	11,6
Secondaire	9,7	7,0	8,4	9,4	5,1	7,2	7,5	4,2	5,9
Supérieur	5,3	3,9	4,6	4,0	2,3	3,1	3,5	1,8	2,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Figure 18 : L'écart entre les hommes et les femmes selon le niveau d'instruction, le sexe et la province



En somme, plusieurs contraintes freinent la généralisation de la scolarisation : pauvreté, éloignement géographique et accessibilité des collèges, priorisation des garçons sur les filles, analphabétisme des mères, le mariage précoce des filles, absence de conditions appropriées de séjour des filles dans les agglomérations où sont situés les collèges, contrôle social des filles et limitations des déplacements en dehors du foyer familial.

Il est important de souligner que des efforts considérables ont été consentis à travers divers programmes en termes de scolarisation et d'éducation. Ces efforts n'ont pas été suffisants pour réduire significativement les écarts persistants entre hommes et femmes, surtout en milieu rural, et ce, aussi bien en matière d'alphabétisation que de scolarisation.

2-5 Plus haut diplôme obtenu

La répartition de la population âgée de 10 ans ou plus selon le plus haut diplôme, tableau 21, permet de constater que (70,1%) de cette population n'ont aucun diplôme. Cette proportion atteint (76,3%) chez les femmes contre (63,7%) chez les hommes.

En plus, il existe une certaine similitude selon le diplôme entre les hommes et les femmes, quoiqu'avec un écart en faveur des hommes diplômés. En effet, 29,1% des diplômés de fondamental sont des hommes contre 18,9% des femmes, en deuxième lieu il y a les diplômés secondaires.

Tableau 21 : Répartition de la population âgée de 10 ans ou plus selon le diplôme et le sexe(%).

	Masculin	Féminin	Ensemble
Fondamental	29,1	18,9	24,0
Secondaire	3,6	2,3	3,0
Supérieur	2,3	1,5	1,9
Téchnicien, téch.spécial.	0,6	0,3	0,4
Formation prof.	0,7	0,4	0,5
Sans diplôme	63,7	76,3	70,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Chapitre IV :

**LES CARACTERISTIQUES
SOCIO-ECONOMIQUES**

CHAPITRE IV - LES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

1. Participation des femmes à l'activité économique

Depuis l'indépendance du Maroc, l'urbanisation a connu un accroissement particulièrement rapide qui allait déterminer la configuration et la structuration du paysage urbain. Les années dernières ont connu un exode rural très fort, et un accès de plus en plus important des femmes au marché du travail, principalement dans des emplois précaires et sous rémunérés, dans les secteurs du textile et de l'agro-alimentaire.

Cet accroissement de la participation des femmes au marché de travail a touché aussi bien le milieu rural qu'urbain.

L'objectif de cette partie est de mettre l'accent sur les principales caractéristiques de la participation des femmes au marché du travail dans la région du Gharb-Chrarda-Béni-Hssen à travers l'analyse de quelques indicateurs.

Avant d'examiner les résultats, il convient de préciser quelques concepts à savoir : la population active, la population inactive, le taux d'activité et le taux de chômage:

- ❖ La population **active** est constituée de :
 - La population **active occupée** formée par l'ensemble des personnes âgées de 7 ans ou plus qui travaillent au moment du recensement ;
 - La population active **en chômage** qui comprend toutes les personnes âgées de 15 ans ou plus, qui ne travaillent pas au moment du recensement et qui sont à la recherche d'un emploi;

- ❖ La population **inactive** comprend toutes les personnes qui ne travaillent pas au moment du recensement et qui ne sont pas à la recherche d'un emploi. Il s'agit entre autres des catégories suivantes : femmes au foyer, retraités, enfants, scolarisés, personnes âgées,.....

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

Malgré le fait que lors de cette dernière décennie, on a assisté à un accès accru des femmes au marché du travail, la participation féminine à l'activité économique reste encore faible en comparaison avec celle masculine.

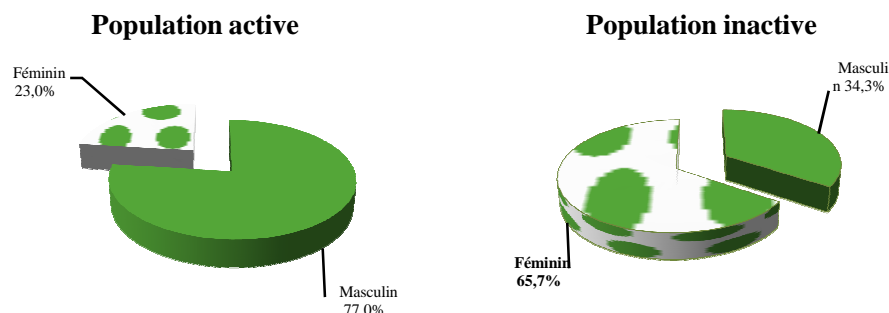
Tableau 22: Population de la région selon le type d'activité, le sexe et le milieu de résidence

Type d'activité	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Total	
	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%
Population active						
▪ Masculin	189244	73,5	277324	79,6	466568	77,0
▪ Féminin	68060	26,5	71273	20,4	139333	23,0
▪ Total	257304	100,0	348597	100,0	605901	100,0
Population inactive						
▪ Masculin	160425	35,2	197235	33,6	357660	34,3
▪ Féminin	294694	64,8	389606	66,4	684300	65,7
▪ Total	455119	100,0	586841	100,0	1041960	100,0

Source : RGPH 2004

En 2004, la population active compte 605901, soit 36,8% de la population régionale totale.

Aussi, le taux de féminisation de la population active (29,8%) est-il largement inférieur à celui de la population inactive (191,3%).



Source : RGPH 2004

Par sexe, la population active régionale est marquée par une prédominance du sexe masculin (77,0%), alors que, la population inactive est constituée principalement des femmes (65,7%).

1-1 Taux brut d'activité⁽⁸⁾ selon le sexe et le milieu de résidence

Examinée selon les taux bruts d'activité, la population active régionale présente des écarts importants par sexe. En effet, 56,6% des hommes participent à l'activité économique contre 16,9% seulement de femmes. Le taux brut d'activité des hommes est donc trois fois plus important que celui des femmes.

Tableau 23: Taux (brut) d'activité(%) de la population de la région selon le milieu de résidence et le sexe

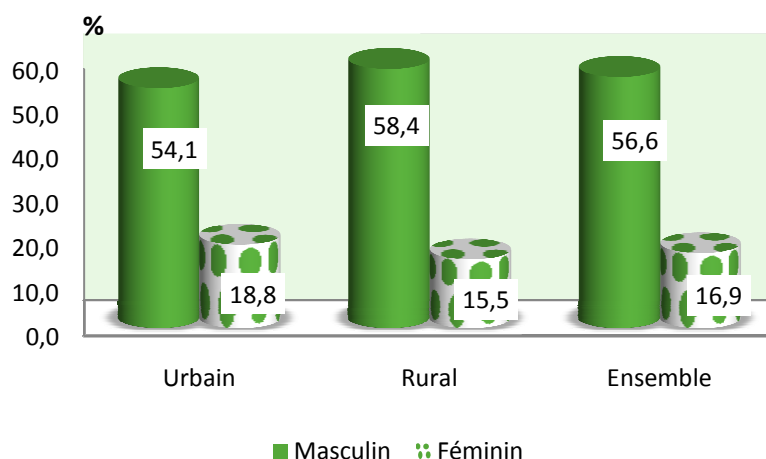
	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	54,1	18,8	36,1
Rural	58,4	15,5	37,3
Ensemble	56,6	16,9	36,8

Source : RGPH 2004

➤ Par milieu de résidence, le taux brut d'activité des femmes est de 18,8% en milieu urbain contre 54,1% pour les hommes. Ce taux est ramené respectivement à 15,5% et 58,4 en milieu rural.

(8) Taux brut d'activité est la part de la population active dans la population totale

Figure 19: Taux brut d'activité de la population de la région selon le sexe et le milieu de résidence(%).



Source : RGPH 2004

1-2 Taux brut d'activité selon le sexe et la province

Il apparaît aisément que l'écart est énorme entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes (tableau 24). En effet, le taux des hommes est parfois plus de 3 fois important, notamment au niveau de la province de Sidi-Kacem. Cette dernière se distingue par un faible taux brut d'activité de la population féminine : 12,6% contre (18,9% pour Kénitra et 18,3% pour Sidi-Slimane).

Tableau 24: Taux (brut) d'activité de la population de la région selon la province et le sexe

Province	Masculin	Féminin	Ensemble
Kénitra	56,2	18,9	37,5
Sidi-Slimane	56,6	18,3	37,4
Sidi-Kacem	57,3	12,6	35,1
Ensemble	56,6	16,9	36,8

Source : RGPH 2004

1-3 Taux d'activité selon les groupes d'âges et le sexe

L'évolution du taux d'activité pour les deux sexes, en fonction de l'âge (Tableau 25 et graphique 20) a connu une évolution positive, et ce jusqu'à la tranche d'âge 25-29 ans (62,4%), suivie par une stabilité aux âges de 30-49 ans. Au-delà, il décroît d'une manière moins prononcée.

En effet, quelque soit l'âge, la participation de la femme à l'activité économique reste très modérée, et enregistre des taux d'activité décroissants avec l'âge, passant de 32,2% à l'âge de 15-19 ans à 12,1% à l'âge de 55-59 ans, et 4,9% pour les 60 ans ou plus.

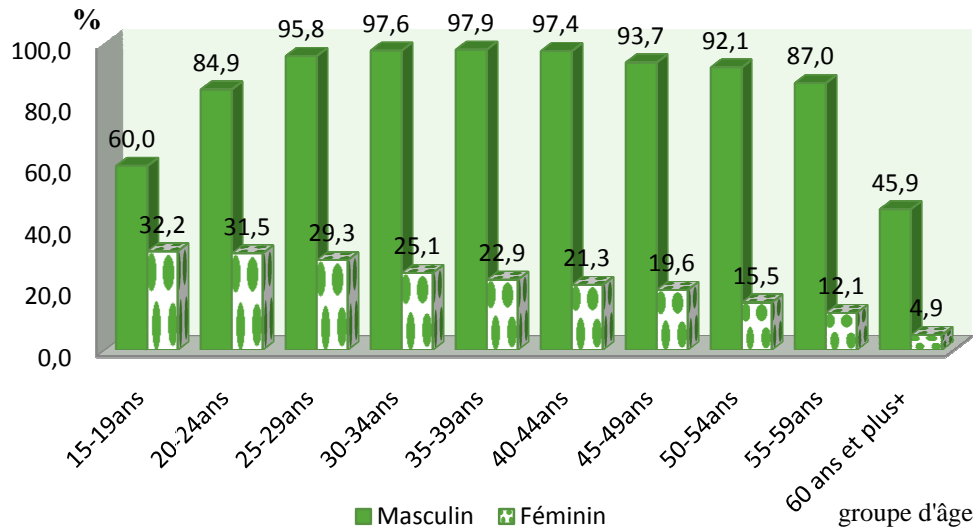
Par ailleurs, il y a lieu de signaler que l'activité dépend fortement du sexe et de l'âge.

Tableau 25 : Taux net d'activité de la population âgée de 15 ans ou plus selon les groupes d'âges et le sexe (%).

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	60,0	32,2	46,1
20-24	84,9	31,6	57,9
25-29	95,8	29,3	62,4
30-34	97,7	25,1	60,9
35-39	97,9	22,9	59,3
40-44	97,4	21,4	58,8
45-49	93,8	19,6	58,0
50-54	92,1	15,5	55,0
55-59	87,0	12,1	49,6
60 ans et plus+	45,9	4,9	24,4

Source : RGPB 2004

Figure 20 : Taux net d'activité de la population âgée de 15 ans ou plus de la région selon les groupes d'âges et le sexe (%).



Source : RGPH 2004

Dans cette étude, l'activité enregistrée dénote que la femme doit être prise en considération dans le développement de la région, par l'introduction d'activités qui s'adaptent à ses conditions, lui permettant ainsi de contribuer à la dynamique économique de la région tout en faisant évoluer le niveau de vie de son ménage.

2. Caractéristiques de l'emploi

2-1- Actifs occupés

En 2004, on a dénombré 507 305 actifs occupés, tableau 28, ce qui représente 83,7% de la population active régionale. La majorité de cette population est constituée des hommes (79,8%).

Tableau 26: Répartition de la Population active occupée par sexe et par milieu.

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	150676	42266	192942
%	78,1	21,9	100,0
Rural	254125	60238	314363
%	80,8	19,2	100,0
Région	404801	102504	507305
%	79,8	20,2	100,0

Source : RGPH 2004

2-2- Structure Professionnelle de la population active occupée

L'analyse de la structure, de la population active occupée, selon la situation dans la profession, tous sexes confondus, (tableau 27), montre que les salariés représentent presque la moitié (44,7%). En deuxième position, vient les indépendants et les aides familiaux avec respectivement 28,9% et 23,0%. Le reste est réparti entre les employeurs (2,1%) et les apprentis avec (1,4%).

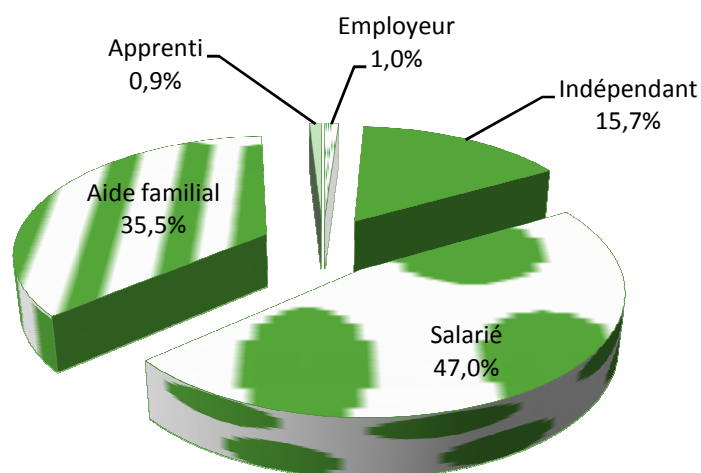
Par sexe, on observe la persistance d'une discrimination par sexe et la prédominance du statut « aide familial » des femmes avec 35,5% contre 19,8% des hommes et le salariat avec 47,0% des femmes contre 44,1% des hommes. Par contre, les femmes employeurs ne représentent que 1%.

Tableau 27: Population active occupée selon la situation dans la profession et le sexe(%).

Situation dans la profession	Masculin	Féminin	Ensemble
Employeur	2,4	1,0	2,1
Indépendant	32,2	15,7	28,9
Salarié	44,1	47,0	44,7
Aide familial	19,8	35,5	23,0
Apprenti	1,5	0,9	1,4
Total	100,00	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Figure 21: Répartition des femmes actives occupées selon la situation dans la profession



Source : RGPH 2004

2-3-La population active occupée par branche d'activité

En 2004, la population active féminine a atteint 139 333 dont 102 504 femmes actives occupées, et 368 29 femmes en situation de chômage.

La répartition de la population des actives occupées selon les branches d'activités révèle que l'agriculture crée l'essentiel de l'emploi des femmes. En effet, le secteur agricole occupe 52,8% des femmes contre 50,4% pour les hommes.

Tableau 28 : Structure des actifs occupés selon les branches d'activité, le sexe et le milieu de résidence(%).

	Masculin			Féminin			Ensemble		
	U	R	E	U	R	E	U	R	E
Agriculture,forêt et pêche	8,7	75,1	50,4	8,2	84,1	52,8	8,6	76,8	50,9
Mines	0,2	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	0,2
Industrie	15,3	3,7	8,0	20,2	5,6	11,6	16,4	4,1	8,8
Eau, Electricité et énergie	0,9	0,1	0,4	0,3	0,0	0,1	0,7	0,1	0,3
B.T.P	12,6	5,9	8,4	0,7	0,4	0,5	9,9	4,8	6,8
Commerce	24,0	7,2	13,5	9,2	1,6	4,7	20,8	6,1	11,7
Transport et communication	6,6	2,3	3,9	1,6	0,2	0,8	5,5	1,9	3,3
Services	13,4	3,6	7,3	29,0	6,5	15,7	16,9	4,1	9,0
Administration, éducation,santé	18,3	1,9	8,0	30,9	1,7	13,7	21,1	1,8	9,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Selon le milieu de résidence, la participation de la femme rurale à l'activité agricole est notable, puisque sa proportion a atteint 84,1% contre 75,1% pour les hommes, alors qu'en milieu urbain où les activités agricoles sont très restreintes, cette proportion ne dépasse pas 8,2% pour les femmes contre 8,7% pour les hommes.

Le secteur de l'administration, éducation et santé par contre, demeure un pôle d'attraction privilégié de l'activité féminine en milieu urbain

(30,9% des femmes contre 18,3% pour les hommes), contrairement au milieu rural où peu de femmes s'intéressent à ce secteur avec un pourcentage de 1,7%. Ensuite, on trouve le secteur des services qui emploie 29% des femmes actives occupées en milieu urbain contre 6,5% en milieu rural et respectivement 13,4% et 3,6% pour les hommes.

La part des actives occupées dans le secteur de l'industrie s'élève à 20,2% en milieu urbain et 5,6% en milieu rural contre respectivement 15,3% et 3,7% pour les hommes.

Enfin, les secteurs du BTP, les mines, le commerce et le transport qui utilisent la force de travail masculine représentent respectivement (8,4%, 0,3%, 13,5% et 3,9% pour les hommes contre 0,5%, 0,0%, 4,7% et 0,8% pour les femmes).

2-4- La population active occupée par profession principale

La lecture du tableau 29, ci-après, permet de constater que dans le milieu rural les femmes sont essentiellement intégrées dans l'agriculture comme « ouvrières et manœuvres agricoles », (76,4%) contre 50,7% pour les hommes, avec une grande majorité ayant un statut d'aide familial, alors que seule une petite minorité des femmes exercent les professions des « exploitants agricoles, de pêche et forêts » avec 5,6% contre 22,5% des hommes. Ensuite, viennent les « Artisans et ouvriers artisanaux » avec 6,3% des femmes contre 9,9% pour les hommes.

Le milieu urbain est marqué par la présence d'une grande majorité des femmes dans les professions « employés de bureau et les cadres moyens » (35,7%) contre 20,5% pour les hommes, suivies des femmes exerçant les professions « Manœuvres non agricoles et petits métiers » (25,5%) contre 15,3% pour les hommes. Après, on trouve les femmes « Artisans et ouvriers artisanaux » (23%) contre 30,1% pour les hommes.

Par contre, les femmes sont peu présentées dans les autres professions telles que les responsables, les cadres supérieurs, les commerçants, et les conducteurs de machines,...qui représentent moins de 16%.

Tableau 29 : Structure des actifs occupés selon la profession principale, le sexe et le milieu de résidence(%).

Profession	Masculin			Féminin			Ensemble		
	U	R	E	U	R	E	U	R	E
Responsables, cadres supérieurs et membres des professions libérales	5,4	0,2	2,1	5,1	0,2	2,2	5,3	0,2	2,1
Cadres moyens et employés de bureau	20,5	2,6	9,3	35,7	1,8	15,7	23,8	2,5	10,6
Commerçants et intermédiaires financiers	16,5	5,1	9,3	6,2	1,3	3,4	14,2	4,4	8,1
Exploitants agricoles, de pêche et forêts	2,1	22,5	15,0	0,3	5,6	3,4	1,7	19,3	12,6
Artisans et ouvriers artisanaux	30,1	9,9	17,4	23,0	6,3	13,2	28,5	9,2	16,5
Ouvriers et manœuvres agricoles	4,4	50,7	33,6	3,7	76,4	46,5	4,3	55,7	36,2
Conducteurs de machines	5,6	2,4	3,6	0,5	0,3	0,4	4,5	2,0	2,9
Manœuvres non agricoles et petits métiers	15,3	6,6	9,8	25,5	8,0	15,2	17,6	6,8	10,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

3 – Le chômage des femmes dans la région du Gharb-Chrarda-Beni-Hssen

En 2004, le nombre des actifs en chômage s'élève à 98596 personnes, qui représentent 16,3% de la population active régionale, La majorité de cette population est constituée d'hommes (62,6%) contre 37,4% de femmes.

Tableau 30 : Répartition de la population en chômage dans la région selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	Urbain	%	Rural	%	Ensemble	%
Masculin	38568	59,9	23199	67,8	61767	62,6
Féminin	25794	40,1	11035	32,2	36829	37,4
Ensemble	64362	100,0	34234	100,0	98596	100,0

Source : RGPH 2004

3-1 Taux de chômage⁽⁹⁾ selon le sexe et le milieu de résidence

Tableau 31 : Taux de chômage de la population de la région selon le sexe et le milieu de résidence (%).

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	20,4	8,4	13,2
Féminin	37,9	15,5	26,4
Ensemble	25,0	9,8	16,3

Source : RGPH 2004

Le taux de chômage régional lors du recensement de 2004, s'élève à 16,3%, qui reste légèrement inférieur à celui enregistré au niveau national (16,7%).

➤ Par sexe, le chômage est plus accentué chez la population féminine de la région que chez la population masculine, puisque le taux de chômage féminin est le double de celui masculin, (26,4% et de 13,2% respectivement);

➤ Selon le milieu de résidence, les citadins sont plus touchés par le chômage que les ruraux, avec un taux de chômage de l'ordre de 25% pour les premiers et de 9,8% pour les seconds. En milieu urbain 37,9% des femmes actives sont en situation de chômage, soit un taux deux fois supérieur à celui rural (15,5%).

(9) Taux de chômage : la part des personnes âgées de 15ans et plus, qui ne travaillent pas et qui sont à la recherche d'un emploi dans la population active.

3-2 Taux de chômage selon le sexe et le groupe quinquennal d'âge

Il ressort de l'examen du tableau 32 et le graphique 22, ci-après, que le taux de chômage pour les deux sexes, est plus élevé chez les jeunes actifs que les autres tranches d'âges. En effet, pour les jeunes âgés de 15ans à 29ans, les niveaux de chômage dépassent 22,0%. Au-delà de 29 ans les taux entament une baisse progressive jusqu'à 50 ans, avant d'amorcer une légère reprise.

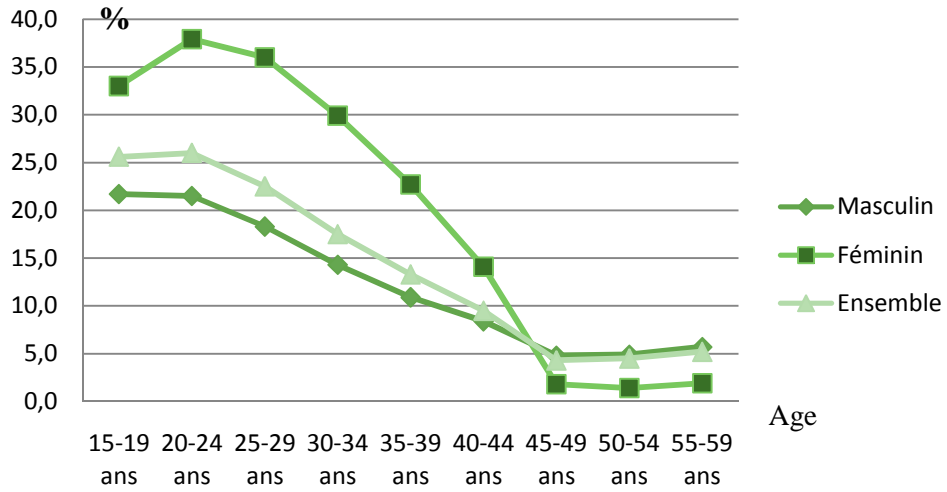
Par sexe le chômage des femmes est supérieur à celui des hommes, avant 45 ans, quelque soit le groupe d'âges. Mais au-delà, la situation s'inverse.

Tableau 32 : Taux de chômage de la population selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe(%).

Age quinquennal	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19 ans	21,7	33,0	25,6
20-24 ans	21,5	37,9	26,0
25-29 ans	18,3	36,0	22,5
30-34 ans	14,3	29,9	17,5
35-39 ans	10,9	22,7	13,3
40-44 ans	8,4	14,1	9,5
45-49 ans	4,8	1,8	4,3
50-54 ans	4,9	1,4	4,5
55-59 ans	5,7	1,9	5,2

Source : RGPH 2004

Figure 22: Taux de chômage selon l'âge quinquennal et le sexe(%).



Source : RGPH 2004

Chapitre V :

**CARACTERISTIQUES DES
MENAGES DIRIGES PAR UNE
FEMME**

CHAPITRE V- LES CARACTERISTIQUES DES MENAGES DIRIGES PAR UNE FEMME

1- Concept de « femme chef de ménage »

Selon le recensement général de la population et de l'habitat de 2004, le chef de ménage est la personne considérée comme tel par les membres du ménage. Il s'agit le plus souvent de la personne qui participe pour une grande part aux dépenses du ménage et qui a généralement la responsabilité de la gestion de ses dépenses. La femme qui habite seule ou qui dirige un noyau monoparentale est considérée comme chef de ménage. Une femme chef de ménage peut être une jeune fille célibataire vivant seule, comme elle peut être une femme mariée, elle peut être mariée mais séparée et/ou abandonnée par son époux.

Dans certains cas, malgré le fait que la femme assure la principale source de revenu d'un ménage, le statut de chef de ménage est attribué à un autre membre de sexe masculin, peut être plus âgé, (son père par exemple). En général l'enquêteur se limite aux déclarations des enquêtés.

1-1 Effectif des ménages dirigés par une femme

Selon les chiffres issus du RGPH 2004, le nombre de chefs de ménages de sexe féminins dans la région est de 42483 soit 14,9% de l'ensemble des chefs de ménages contre 85,1% des hommes chefs de ménages.

Les causes qui conduisent les femmes à être chefs de ménage sont multiples, et demeurent liées à l'état matrimonial de la femme et à sa position sociale. En effet, ce phénomène peut être expliqué par le divorce, le veuvage, la migration du mari et aussi par la proportion de plus en plus importante de femmes exerçant des activités rémunératrices et qui se chargent du ménage.

Tableau 33: Répartition des ménages selon le sexe le milieu de résidence du chef de ménage (en %)

	Urbain		Rural		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Masculin	118998	81,7	124164	88,7	243162	85,1
Féminin	26674	18,3	15809	11,3	42483	14,9
Total	145672	100	139973	100	285645	100

Source : RGPH 2004

La proportion des ménages ayant une femme à leur tête, s'est établie à 18,3% dans les villes et à 11,3% dans l'espace rural, (16,4% à l'échelle nationale). Ceci signifie qu'un ménage sur 7 est dirigé par une femme, et que l'importance relative de ces unités familiales constitue en elle-même un fait destiné à l'amélioration du statut de la femme et de ses opportunités économiques, sociales et familiales.

2- Répartition des ménages selon l'état matrimonial du chef de ménage

Tableau 34: Répartition des ménages selon le sexe le milieu de résidence et l'état matrimonial du chef de ménage (en %)

Indicateurs	Ménage dirigé par une femme			Ménage dirigé par un homme		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
CM Célibataires	5,2	2,2	4,1	4,7	1,8	3,2
CM Mariés (e)	17,3	13,8	16,0	93,2	96,6	94,9
CM Divorcés(e)	15,9	7,9	13,0	1,0	0,5	0,8
CM Veufs	61,6	76,1	66,9	1,1	1,1	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 //CM : chef de ménage

La plupart des femmes chefs de ménages sont veuves (61,6% en milieu urbain et 76,1% en milieu rural, contre 1,1% pour leurs homologues de sexe masculin dans chaque milieu).

Les ménages dirigés par des femmes mariées viennent en deuxième position avec respectivement 17,3% en milieu urbain et 13,8% en milieu rural, contre 93,2% et 96,6% pour leurs homologues de sexe masculin, et ce ayant gérés par des divorcées représentent 13,0% de l'ensemble des ménages régionaux avec une proportion plus élevée en milieu urbain 15,9% contre seulement 7,9% en milieu rural. Les ménages dirigés par des divorcés de sexe masculin ne représentent que 0,8%. Ceci peut être expliqué par le fait que la femme divorcée est souvent amenée à retourner vivre chez ses parents et ne constitue que rarement un nouveau ménage.

En outre, la part des ménages dirigés par des célibataires est de l'ordre de 5,2% en milieu urbain et 2,2% en milieu rural, contre respectivement 4,7% et 1,8% pour Les ménages dirigés par des hommes célibataires.

3-Taux d'analphabétisme des chefs de ménages selon le sexe

Les données du RGPH 2004 sur l'alphabétisation font ressortir l'importance des disparités entre les femmes et les hommes chefs de ménages.

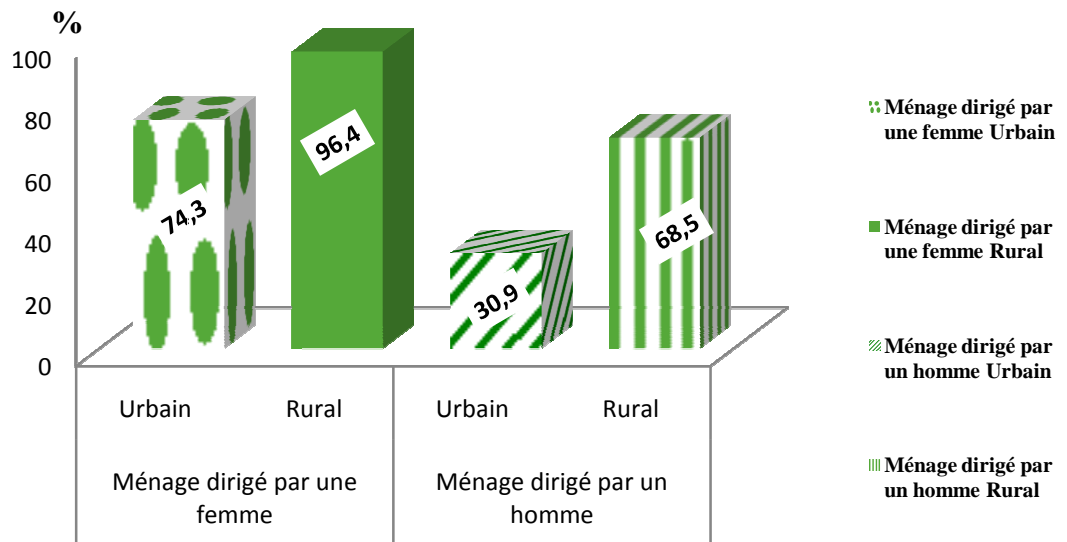
Sur 42483 chefs de ménage de sexe féminin, 35061 sont analphabètes, soit une proportion de 82,5% contre 50,1% pour le sexe masculin(Tableau35).

Tableau 35: Taux d'analphabétisme des chefs de ménages selon le milieu de résidence et le sexe(en%)

<i>Milieu de résidence</i>	<i>Masculin</i>		<i>Féminin</i>		<i>Ensemble</i>	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbain	36861	30,9	85056	74,3	121917	38,9
Rural	19819	68,5	15242	96,4	35061	71,6
Total	56680	50,1	100298	82,5	156978	54,9

Source : RGPH 2004

Figure 23: Taux d'analphabétisme (%) des chefs de ménages selon le milieu de résidence et le sexe



Source : RGPH 2004

A l'échelle régionale, le taux d'analphabétisme des chefs de ménages est de 54,9%. Ce niveau est largement supérieur à celui enregistré pour l'ensemble de la population (47,7%) (Tableau 14).

De tels chiffres cachent des disparités encore plus fortes entre sexes. En effet, seulement 30,9% des chefs de ménages citadins de sexe masculin sont analphabètes, alors que la quasi-totalité des chefs de ménages ruraux de sexe féminin sont incapables de lire ou d'écrire (96,4%).

4-Activité des chefs de ménages selon le sexe et le milieu de résidence

Tableau 36: Répartition des ménages selon le sexe le milieu de résidence et le type d'activité du chef de ménage

Indicateurs	Ménage dirigé par une femme		Ménage dirigé par un homme	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Actif occupé	6682	4360	92274	108436
% des CM actifs occupés	6,7	3,8	93,2	96,1
Inactif	19902	11416	21682	11317
% des CM inactifs	47,8	11,3	52,1	88,7

Source : RGPH 2004 //CM : chef de ménage

Les structures professionnelles des ménages dirigés par une femme, confirment la faiblesse de la capacité de cette couche sociale à diversifier ses sources de revenu et à acquérir une protection durable contre toute dégradation éventuelle de son niveau de vie, la proportion des actifs occupés s'élèvent à 93,2% dans le milieu urbain et 96,1% dans le milieu rural pour les hommes chefs de ménage, et respectivement 6,7% et 3,8% pour les femmes chefs de ménage.

Cette situation ne peut que confirmer la faible participation de la femme en général et en particulier les femmes chefs de ménage dans la vie active.

5- Les conditions d'habitations des ménages dirigées par une femme

5-1 Type de logement selon le sexe de chef de ménage

Tableau 37 : Répartition des ménages selon le type de logement et le sexe de chef de ménage

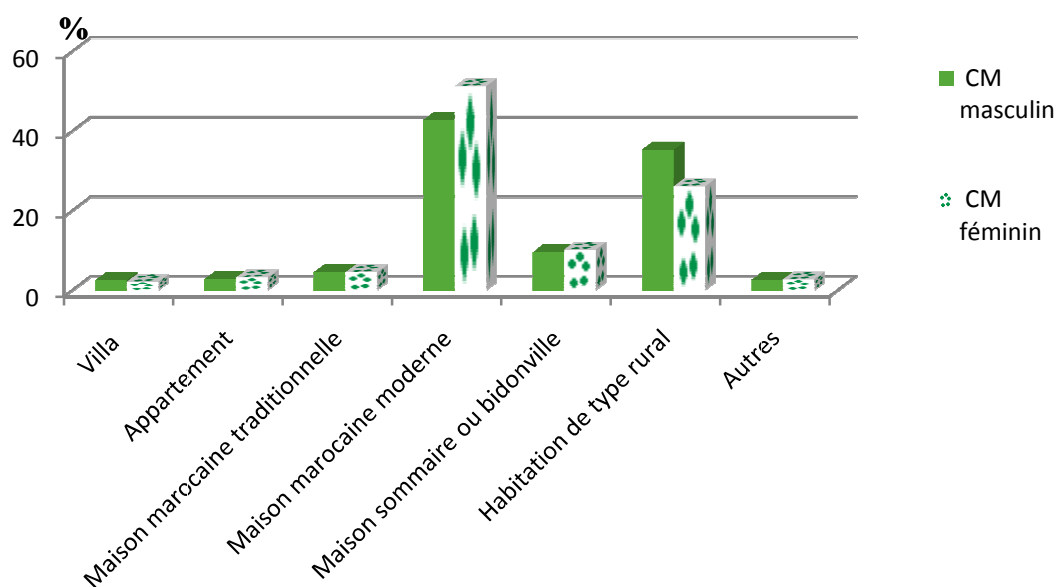
Type de logement	% CM masculin	% CM féminin	Ensemble
Villa	2,5	2,1	2,4
Appartement	2,8	3,2	2,9
Maison marocaine traditionnelle	4,5	4,5	4,5
Maison marocaine moderne	42,8	51,2	44,1
Maison sommaire ou bidonville	9,5	10,2	9,6
Habitation de type rural	35,3	26,1	33,9
Autres	2,6	2,7	2,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

La répartition des ménages par type de logement et par sexe de chef de ménage (Tableau37), montre que le type d'habitat dominant est celui « Maison marocaine moderne » (44,1%), suivi, en deuxième position, par l'« habitation de type rural » dont la part s'élève à 33,9%.

Pour les autres types de logements, il n'y a pas de différences significatives par sexe du chef de ménage.

Figure 24: Répartition des ménages selon le type de logement et le sexe de chef de ménage(%).



Source : RGPH 2004

5-2- Statut d'occupation du logement

Tableau 38: Répartition (en%) des ménages selon le statut d'occupation et le sexe de chef de ménage

Statut d'occupation	Urbain			Rural			Total		
	M.	F.	Ens.	M.	F.	Ens.	M.	F.	Ens.
Propriétaire	54,7	60,4	55,8	86,5	88,9	86,8	70,9	71,1	70,9
Accédant à la propriété	6,4	6,1	6,3	2,1	2,0	2,1	4,2	4,6	4,3
Locataire	23,5	21,7	23,2	0,4	0,4	0,4	11,7	13,8	12,1
Logement de Fonction	3,0	0,5	2,5	1,6	0,6	1,5	2,3	0,6	2,0
Loge.Gratuit	7,5	6,4	7,3	4,2	3,1	4,1	5,8	5,1	5,7
Autres	4,7	4,6	4,7	4,9	4,8	4,9	4,8	4,7	4,8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2004

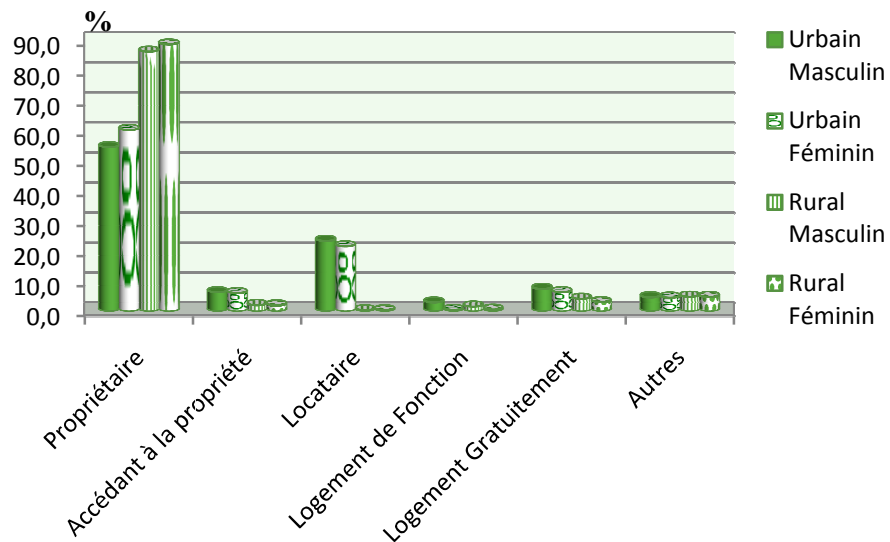
Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

En 2004, le statut d'occupation du logement en milieu urbain est dominé par le statut des propriétaires (70,9%).

En deuxième position, on trouve le statut des ménages se déclarant locataires de leurs logements (12,1%).

Aussi, en 2004, notera-t-on qu'en milieu rural, plus de huit ménages sur dix sont des propriétaires (86,8%). La location dans ce milieu reste très faible avec une proportion de 0,4% des ménages dirigés par les deux sexes.

Figure 25: Répartition des ménages selon le milieu de résidence, le statut d'occupation et le sexe de chef de ménage en 2004



Source : RGPH 2004

5-3- Equipement de base de logement selon le sexe du chef de ménage

De l'analyse du tableau 39, donnant la structure des ménages selon le sexe du chef de ménage et les équipements de bases, il ressort que la grande majorité des ménages de la région disposent de la cuisine et des toilettes dans leur logement. En effet 86,1% des ménages disposent d'une cuisine, répartis entre 84,6% pour le chef de ménage féminin et 86,4% pour le chef de ménage masculin. L'écart est plus important au niveau de l'existence des toilettes du fait que 82,1% des ménages dirigés par une femme disposent d'une toilette contre 79,5% des ménages dirigés par un homme.

Tableau 39 : Répartition des ménages(%) selon les équipements de base et le sexe du chef de ménage

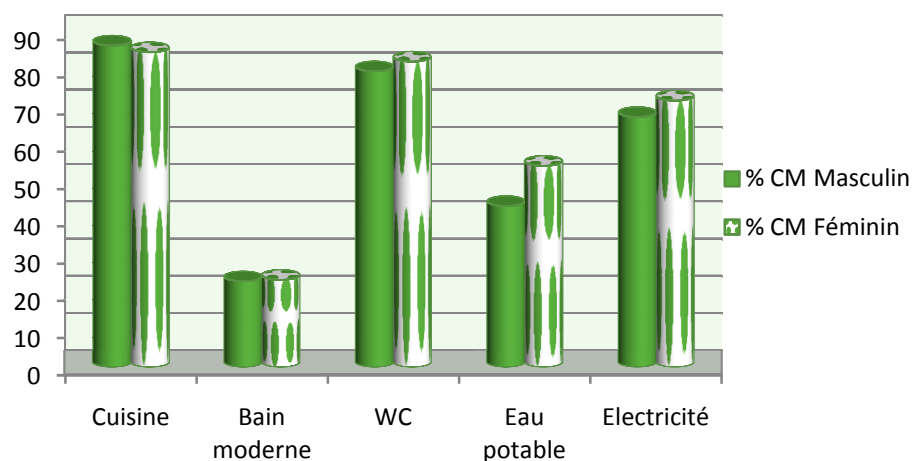
Equipement de base	% CM Masculin	% CM Féminin	Ensemble
Cuisine	86,4	84,6	86,1
Bain moderne	23,1	23,5	23,2
WC	79,5	82,1	80,0
Eau potable	43,3	54,1	44,9
Electricité	67,2	71,6	67,9

Source : RGPH 2004

D'un autre côté, 71,6% des ménages dirigés par une femme disposent de l'électricité contre 67,6% des ménages dirigés par un homme.

Pour le raccordement à l'eau potable, on constate un écart de 10,8 point entre sexes de chef de ménage, 54,1% des ménages dirigés par une femme disposent de l'eau potable contre 43,3% des ménages dirigés par un homme.

Figure 26: Répartition des ménages (%) selon les équipements de base et le sexe de chef de ménage



Source : RGPH 2004

Conclusion

Conclusion

La décennie qui vient de s'écouler a été marquée par l'intérêt porté au statut et rôles des femmes. La volonté d'agir sur les inégalités et les écarts entre les sexes a mobilisé tout autant les instances internationales de développement, les pouvoirs publics, que les acteurs de la société civile.

L'intérêt s'oriente de plus en plus, non seulement vers les manifestations des inégalités mais aussi aux sources de ces dernières, à savoir les facteurs économiques, sociaux et culturels de la discrimination.

Les discriminations seraient plus présentes dans les milieux pauvres, ruraux et auprès des populations les plus vulnérables, où du fait de la rareté des ressources, l'accès à ces dernières et leur répartition est vécu de manière différente selon que l'on est homme ou femme.

Par ailleurs, les changements en cours semblent connaître une évolution contradictoire qui renseigne sur l'acuité des défis et des enjeux auxquels est confronté le devenir du pays. Cette évolution est marquée par autant d'avancées significatives que de retards et régressions qui menacent à terme la pérennité des acquis encore fragiles survenus durant cette dernière décennie.

Certains indicateurs confirment ce constat. En plus du niveau d'analphabétisme élevé et du chômage croissant des femmes, le taux d'activité rémunérée des femmes dévoile une forte discrimination économique.

Le corollaire de cette double tendance est que l'on assiste à une évolution à plusieurs vitesses autant pour la société globale que pour la société féminine. D'un côté, l'on observe une présence de plus en plus forte des femmes dans les organisations économiques modernes (entreprises, établissements publics, institutions d'éducation et de santé,...) avec un renforcement de la progression en direction de fonctions à responsabilités, alors que de l'autre côté, nous assistons à un reflux quantitatif du salariat féminin en comparaison avec celui des hommes.

Ce projet se confronte à des défis majeurs que sont :

- l'accès à une éducation de qualité et équité entre les deux sexes, pour les plus larges couches de la population,
- le renforcement de l'équité, principalement entre les genres,
- la meilleure répartition des ressources par l'accès au travail et l'amélioration des revenus des catégories les plus faibles de la société.

ANNEXE STATISTIQUE

CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Tableau n°A₁ : Répartition de la population par âge et par sexe de la région du GCBH (MILIEU URBAIN)

MILIEU URBAIN

Groupe d'âge	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0-4	33 460	9,57	32 374	8,92	65 834	9,24
5-9	34 068	9,74	33 730	9,30	67 798	9,52
10-14	37 357	10,68	36 426	10,04	73 783	10,36
15-19	35 581	10,18	36 932	10,18	72 513	10,18
20-24	33 390	9,55	36 444	10,05	69 834	9,80
25-29	27 602	7,89	31 356	8,64	58 958	8,28
30-34	26 387	7,55	29 357	8,09	55 744	7,82
35-39	24 144	6,90	27 213	7,50	51 357	7,21
40-44	25 345	7,25	26 103	7,20	51 448	7,22
45-49	21 523	6,16	19 921	5,49	41 444	5,82
50-54	16 456	4,71	14 838	4,09	31 294	4,39
55-59	9 532	2,73	9 559	2,64	19 091	2,68
60-64	7 984	2,28	9 598	2,65	17 582	2,47
65-69	5 878	1,68	6 456	1,78	12 334	1,73
70-74	5 202	1,49	6 093	1,68	11 295	1,59
75+	5 404	1,55	6 004	1,66	11 408	1,60
nd	356	0,10	350	0,10	706	0,10
TOTAL	349 669	100,00	362 754	100,00	712 423	100,00

Source : RGPH 2004

Tableau n°A₂ : Répartition de la population par âge et par sexe de la région du GCBH (MILIEU RURAL)

Groupe d'âge	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0-4	54 786	11,54	52 643	11,42	107 429	11,48
5-9	52 764	11,12	50 855	11,03	103 619	11,08
10-14	59 223	12,48	56 271	12,21	115 494	12,35
15-19	59 697	12,58	57 679	12,51	117 376	12,55
20-24	54 075	11,39	53 027	11,51	107 102	11,45
25-29	40 144	8,46	36 898	8,01	77 042	8,24
30-34	31 195	6,57	29 642	6,43	60 837	6,50
35-39	24 095	5,08	23 968	5,20	48 063	5,14
40-44	24 256	5,11	25 168	5,46	49 424	5,28
45-49	18 844	3,97	17 659	3,83	36 503	3,90
50-54	15 693	3,31	15 307	3,32	31 000	3,31
55-59	10 100	2,13	10 027	2,18	20 127	2,15
60-64	9 995	2,11	10 995	2,39	20 990	2,24
65-69	6 905	1,46	6 519	1,41	13 424	1,44
70-74	6 113	1,29	7 104	1,54	13 217	1,41
75+	6 486	1,37	6 890	1,49	13 376	1,43
nd	188	0,04	227	0,05	415	0,04
TOTAL	474 559	100,00	460 879	100,00	935 438	100,00

Source : RGPH 2004

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

Tableau n°A₃ : Répartition de la population par âge et par sexe de la région du GCBH (LES DEUX MILIEUX)

Groupe d'âge						
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0-4	88246	10,71	85017	10,32	173263	10,51
5-9	86832	10,53	84585	10,27	171417	10,40
10-14	96580	11,72	92697	11,25	189277	11,49
15-19	95278	11,56	94611	11,49	189889	11,52
20-24	87465	10,61	89471	10,86	176936	10,74
25-29	67746	8,22	68254	8,29	136000	8,25
30-34	57582	6,99	58999	7,16	116581	7,07
35-39	48239	5,85	51181	6,21	99420	6,03
40-44	49601	6,02	51271	6,22	100872	6,12
45-49	40367	4,90	37580	4,56	77947	4,73
50-54	32149	3,90	30145	3,66	62294	3,78
55-59	19632	2,38	19586	2,38	39218	2,38
60-64	17979	2,18	20593	2,50	38572	2,34
65-69	12783	1,55	12975	1,58	25758	1,56
70-74	11315	1,37	13197	1,60	24512	1,49
75+	11890	1,44	12894	1,57	24784	1,50
nd	544	0,07	577	0,07	1121	0,07
TOTAL	824228	100,00	823633	100,00	1647861	100,00

Source : RGPH 2004

Tableau n°A₄ : Rapport de masculinité par âge quinquennal et milieu de résidence

RAPPORT DE MASCULINITE "RGPH 2004"			
G.A	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
0-4	103,4	104,1	103,8
5-9	101,0	103,8	102,7
10-14	102,6	105,2	104,2
15-19	96,3	103,5	100,7
20-24	91,6	102,0	97,8
25-29	88,0	108,8	99,3
30-34	89,9	105,2	97,6
35-39	88,7	100,5	94,3
40-44	97,1	96,4	96,7
45-49	108,0	106,7	107,4
50-54	110,9	102,5	106,6
55-59	99,7	100,7	100,2
60-64	83,2	90,9	87,3
65-69	91,0	105,9	98,5
70-74	85,4	86,1	85,7
75+	90,0	94,1	92,2
nd	101,7	82,8	94,3
TOTAL	96,4	103,0	100,1

Source : RGPH 2004

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

Tableau n°A₅ : Répartition de la population selon les tranches d'âges et l'état matrimonial en 2004

	MASCULIN				FEMININ			
	CELEBATAIRES	MARIES	VEUFS	DIVORCES	CELEBATAIRES	MARIES	VEUFS	DIVORCES
15-19	94 297	924	25	32	81 680	12 439	445	47
20-24	77 743	9 476	210	36	49 683	37 598	1 946	244
25-29	41 964	25 234	466	82	24 840	40 271	2 700	443
30-34	20 423	36 356	718	85	14 077	41 193	2 885	844
35-39	8 962	38 502	666	109	7 763	39 309	2 715	1 394
40-44	4 920	43 781	742	158	4 671	41 168	2 760	2 672
45-49	2 000	37 595	614	158	2 107	29 959	2 030	3 484
50-54	915	30 577	443	214	973	22 408	1 457	5 307
55-59	292	18 893	228	219	250	13 697	684	4 955
60-64	267	17 180	138	394	185	11 901	582	7 925
65-69	138	12 027	101	517	87	6 243	315	6 330
70-74	147	10 326	104	738	130	3 948	256	8 863
75+	645	9 437	122	1 686	494	2 009	196	10 195
nd	369	152	3	20	320	171	10	76

Source : RGPH 2004

Tableau n°A₆ : Indice synthétique de fécondité national par milieu

	Urbain	Rural	Ensemble
ISF	2,1	3,1	2,5

Source : RGPH 2004

Tableau n°A₇: Répartition de la population analphabète âgée de 10 ans ou plus de la région, selon le sexe et les groupes d'âges

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14	15188	23378	38566
15-24	50917	93669	144586
25-34	40711	77220	117931
35-49	58414	100379	158793
50et+	63120	97692	160812
n.d	386	493	879
Total	228736	392831	621567

Source : RGPH 2004

Tableau n°A₈: Répartition de la population analphabète âgée de 10 ans ou plus de la région, selon le sexe et le milieu de résidence.

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
	Effectif	Effectif	Effectif
Masculin	53346	175390	228736
Féminin	119936	272895	392831
Total	173282	448285	621567

Source : RGPH 2004

Tableau n°A₉: Taux d'analphabétisme national de la population âgée de 10 ans ou plus, selon le sexe et les groupes d'âges(%).

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14	9,4	17,3	13,3
15-24	19,2	39,5	29,5
25-34	26,2	52,7	40,0
35-49	38,3	67,8	53,5
50et+	59,2	88,8	74,3
Total	30,8	54,7	43,0

Source : RGPH 2004

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

Tableau n°A₁₀ : Taux d'activité régional par milieu, sexe et groupes d'âge quinquennaux

G.A	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total
15-19	39,6	23,5	31,4	72,2	37,7	55,3	60	32,2	46,1
20-24	75,1	35,6	54,5	91	28,8	60,2	84,9	31,6	57,9
25-29	94	36,5	63,4	97,1	23,2	61,7	95,8	29,3	62,4
30-34	97,1	31,5	62,6	98,1	18,7	59,4	97,7	25,1	60,9
35-39	97,7	28,8	61,2	98,1	16,3	57,3	97,9	22,9	59,3
40-44	97	28	62	97,9	14,5	55,4	97,4	21,4	58,8
45-49	91	25,1	59,3	97	13,5	56,6	93,8	19,6	58
50-54	88,2	18,6	55,2	96,2	12,5	54,9	92,1	15,5	55
55-59	80	12,4	46,2	93,6	11,7	52,8	87	12,1	49,6
60	28,3	3,2	14,9	60,7	6,4	32,7	46	4,9	24,4
Total	54,1	18,8	36,1	58,4	15,5	37,3	56,6	16,9	36,8

Source : RGPH 2004

Tableau n°A₁₁ : Répartition de la population de la région selon le type d'activité le sexe et la province

Type d'activité	Province	Masculin	Féminin	Total
Actif	Kénitra	243835	82352	326187
	Sidi-Slimane	81541	26508	108049
	Sidi-Kacem	141192	30473	171665
	Total	466568	139333	605901
Inactif	Kénitra	189665	353896	543561
	Sidi-Slimane	62640	118114	180754
	Sidi-Kacem	105355	212290	317645
	Total	357660	684300	1041960

Source : RGPH 2004

Tableau n°A₁₂ : Répartition de la population âgée de 15 ans ou plus de la région selon les groupes d'âges et le sexe

Groupes d'âges	Population active			Population inactive		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	57183	30440	87623	38095	64171	102266
20-24	74278	28248	102526	13187	61223	74410
25-29	64924	20003	84927	2822	48251	51073
30-34	56237	14785	71022	1345	44214	45559
35-39	47231	11725	58956	1008	39456	40464
40-44	48330	10968	59298	1271	40303	41574
45-49	37847	7378	45225	2520	30202	32722
50-54	29620	4671	34291	2529	25474	28003
55-59	17083	2361	19444	2549	17225	19774
60 ans et plus+	25051	2945	27996	29460	57291	86751
Total	457784	133524	591308	94786	427810	522596

Source : RGPH 2004

Tableau n°A₁₃ : Répartition de la Population active occupée selon la situation dans la profession et le sexe

Situation dans la profession	Masculin	Féminin	Ensemble
Employeur	9578	981	10559
Indépendant	130412	16098	146510
Salarié	178420	48127	226547
Aide familial	80214	36364	116578
Apprenti	6177	934	7111
Total	404801	102504	507305

Source : RGPH 2004



المندوبية السامية للتخطيط

HAUT - COMMISSARIAT AU PLAN

DIRECTION REGIONALE
Gharb - Chrarda - Béni Hssen

Tél : +212 (0)5 37 32 91 10

Fax : +212 (0)5 37 32 91 18

+212 (0)5 37 35 58 20

E-mail : kenitra_hcp@yahoo.fr